



HAL
open science

Pétra 2018 - Les escaliers monumentaux du Qasr al-Bint, étude architecturale

Thibaud Fournet

► **To cite this version:**

Thibaud Fournet. Pétra 2018 - Les escaliers monumentaux du Qasr al-Bint, étude architecturale. APOHR; MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA. 2018, pp.63-92. hal-03936442

HAL Id: hal-03936442

<https://hal.science/hal-03936442v1>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE)

Rapport des campagnes archéologiques 2017-2018

Édité par Laurent Tholbecq

Avec la collaboration de Fawzi Abudanah, Zeeyad al-Salameen,
Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Mehdi Belarbi, Jean Brunet,
Jacqueline Dentzer-Feydy, Cécile Evers, Thibaud Fournet, Ghazi Hijazi,
Micheline Kurdy, François Larché, Frédéric Métais, Nicolas Paridaens,
Xavier Peixoto, François Renel & Anja Stoll



MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE À PÉTRA (JORDANIE)
Rapport des campagnes archéologiques 2017-2018

Édité par Laurent Tholbecq

Avec la collaboration de Fawzi Abudanah, Zeeyad al-Salameen,
Soizik Bechetoille-Kaczorowski, Mehdi Belarbi, Jean Brunet,
Jacqueline Dentzer-Feydy, Cécile Evers, Thibaud Fournet, Ghazi Hijazi,
Micheline Kurdy, François Larché, Frédéric Métais, Nicolas Paridaens,
Xavier Peixoto, François Renel & Anja Stoll

Bruxelles, 2018

Illustration de couverture

Illustration de couverture : Khirbat Brāq (Anja Stoll, 2018)

Infographie

Nathalie Bloch

CRéA-Patrimoine, Université libre de Bruxelles 50 av. Fr. Roosevelt CP 133/01, B – 1050 Bruxelles

Impression

Presses Universitaires de Bruxelles a.s.b.l.

Avenue Paul Héger 42

1000 Bruxelles

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	7
1.1. La mission archéologique française de Pétra : appuis à la recherche	7
1.2. Les campagnes d'octobre 2017 et d'avril/mai 2018	10
1.3. Remerciements	10
1.4. Les équipes de recherche	11
1.5. Financements et partenariats	12
1.6. Publications 2017/2018	12
1.7. Communication	15
1.8. Conservation, restauration et mise en valeur	17
1.9. Formation	18
1.10. Résumé du programme 2017/2018	18
2. PÉTRA AUX ÉPOQUES NABATÉENNE, ROMAINE, BYZANTINE ET MÉDIÉVALE : UN ÉTAT DE LA QUESTION	21
Laurent Tholbecq	
3. RAPPORTS INDIVIDUELS PAR SECTEUR / SITE	45
3.1. Pétra – Qasr al-Bint. La campagne d'octobre 2017 François Renel	45
3.2. Les escaliers monumentaux du Qasr al-Bint, étude architecturale Thibaud Fournet	63
3.3. Les bains du Jabal Khubthah. La campagne d'octobre 2017 Thibaud Fournet & Nicolas Paridaens	93
3.4. Pétra – Une première campagne de documentation du sanctuaire de source de Khirbat Braq (Wadi Musa, Jordanie) Laurent Tholbecq, Fawzi Abudanh, Zeeyad al-Salameen & Micheline Kurdyn	117
4. PROJET DE CONSERVATION, DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DU QASR AL-BINT (AVRIL 2018)	139
Soizik Bechetoille & Jean Brunet	
5. ÉTUDES MATÉRIELLES	147
5.1. Une étude préliminaire de la statuaire de marbre retrouvée dans les fouilles du Qasr al-Bint Cécile Evers	147
5.2. Pétra – Jabal Khubtah. Etude préliminaire du mobilier céramique (campagnes 2014-2017) François Renel	153
6. ANNEXE : BIBLIOGRAPHIE DE LA MISSION DEPUIS 2012	171

3. 2. LES ESCALIERS MONUMENTAUX DU QASR AL-BINT, ÉTUDE ARCHITECTURALE

Thibaud Fournet (CNRS/IFPO, Amman)

1. Contexte de l'étude et travaux menés

Les fouilles menées depuis 2015 sur les escaliers du Qasr al-Bint, engagées dans un premier temps dans un objectif de valorisation des imposants vestiges du temple principal de Pétra, se sont rapidement révélées très utiles à la compréhension de cet édifice. Le relevé détaillé des sondages stratigraphiques au 1/20^e et la modélisation par photogrammétrie des structures au fur et à mesure de leur mise au jour (M. Belarbi) ont été complétés en avril 2018 par une analyse et un relevé architectural détaillé des vestiges au 1/25^e, tant des nouveaux secteurs fouillés de 2015 à 2017 que des maçonneries déjà visibles de longue date mais jamais précisément décrites. Ces travaux étaient d'autant plus nécessaires que le projet de valorisation et de préservation du secteur (voir 4.1. dans ce volume) implique de recouvrir définitivement une grande partie des vestiges.

Ces relevés ont concerné l'escalier dans son ensemble (plan général) et les deux murs d'échiffre est et ouest (élévations). Associés à des recollement des dessins anciens, ils permettent d'enrichir et parfois de modifier les interprétations proposées jusqu'ici, présentées dans la monographie du temple publiée en 2003¹, et actualisées dans la synthèse des travaux français dans le secteur du Qasr al-Bint, publiée en 2016².

2. Travaux antérieurs, état des lieux

L'escalier du Qasr al-Bint (**Fig. 1**) n'avait, jusqu'à ces dernières années, jamais fait l'objet d'une investigation globale. Les travaux ponctuels qui y ont été conduits à partir de 1959 le furent d'abord à l'occasion du dégagement du téménos, puis de l'étude du temple en lui-même. Ils permettaient de se faire une idée générale de la morphologie de l'escalier et apportaient de nombreux éléments à la chronologie du secteur. Reprenons rapidement les différentes étapes de cette redécouverte :

Les fouilles anciennes

Les premiers travaux archéologiques sur le Qasr al-Bint (**Fig. 2**) sont engagés par une équipe de la British School of Archaeology de Jérusalem dès 1959, sur la porte du téménos d'abord, puis à l'angle nord-est du temple en lui-même. Ces fouilles révèlent que le temple est bâti sur un haut podium et qu'un escalier monumental permettait d'y accéder. Ses murs latéraux étaient recouverts de marbre, et l'escalier, bâti sur un remblai peu ferme, apparaissait postérieur au Qasr³.

1 Zayadine *et al.* 2003.

2 Augé *et al.* 2016.

3 Wright 1961.



Fig. 1 : vue d'ensemble du temple du Qasr el-Bint en avril 2018, localisation des zones étudiées (Th. Fournet, d'après une capture de vidéo aérienne, © Dragonfly Media Productions 2018)

PETRA - البتراء 0 10 40 M Qasr al-Bint - قصر البنت

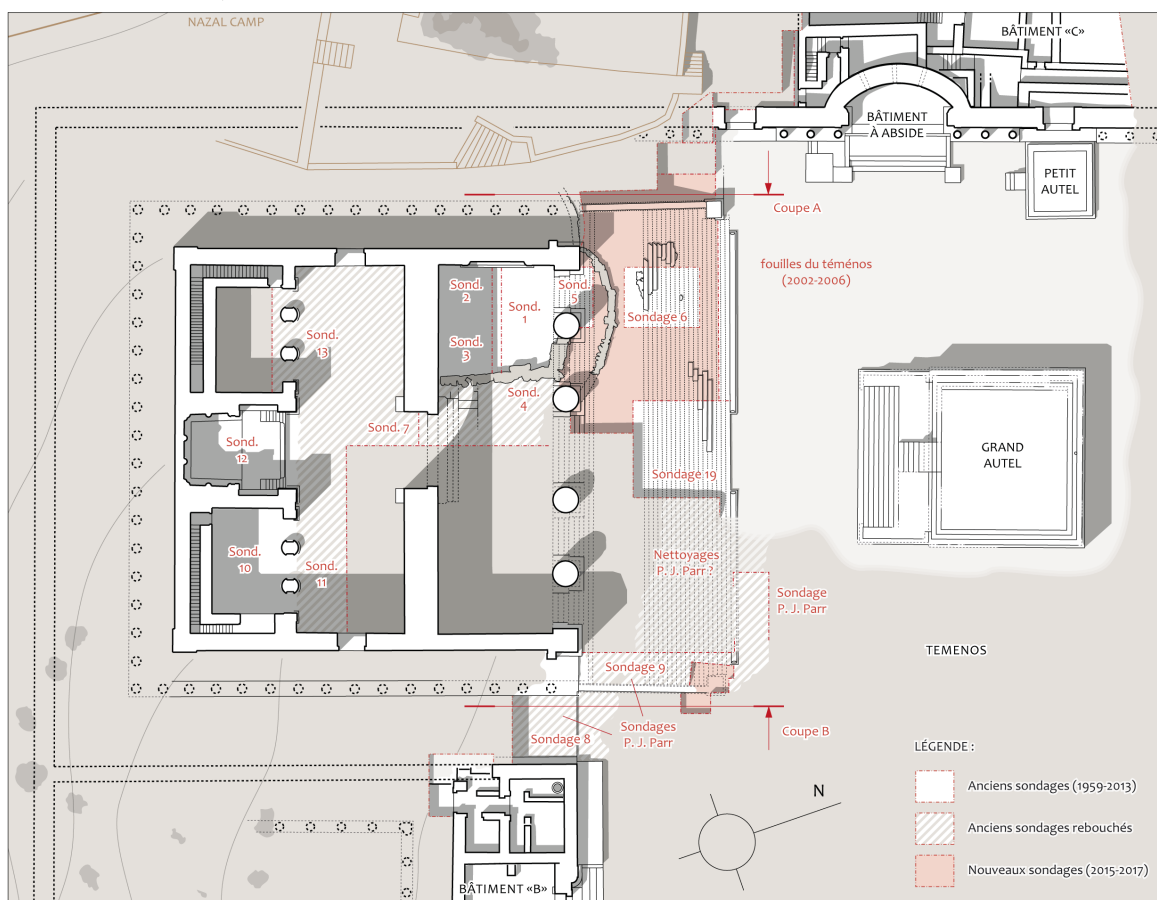


Fig. 2 : Plan d'ensemble du secteur sud-ouest du sanctuaire du Qasr al-Bint, localisation des sondages menés sur l'escalier du temple de 1959 à 2017 (Th. Fournet, MAFP/lfpo 2018).

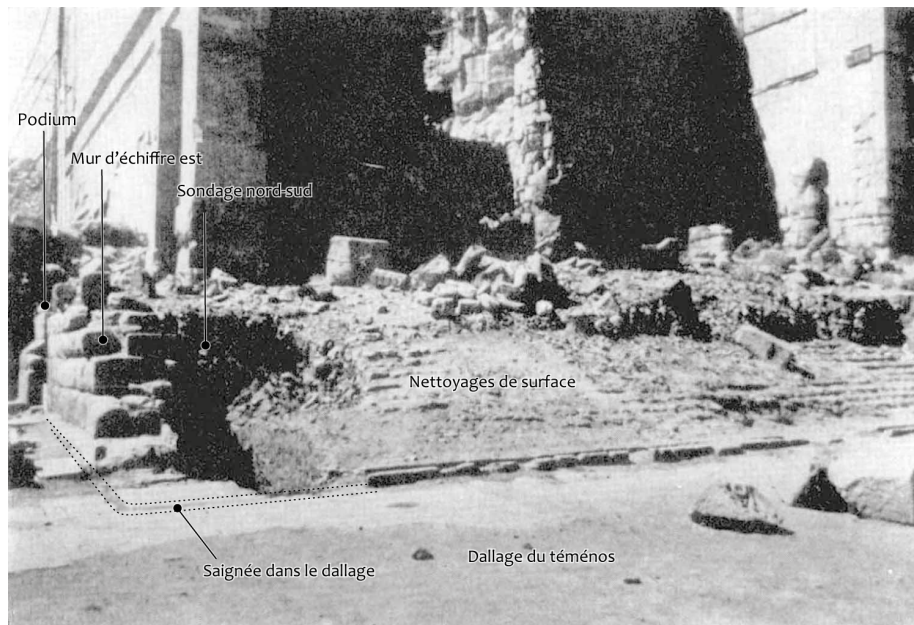
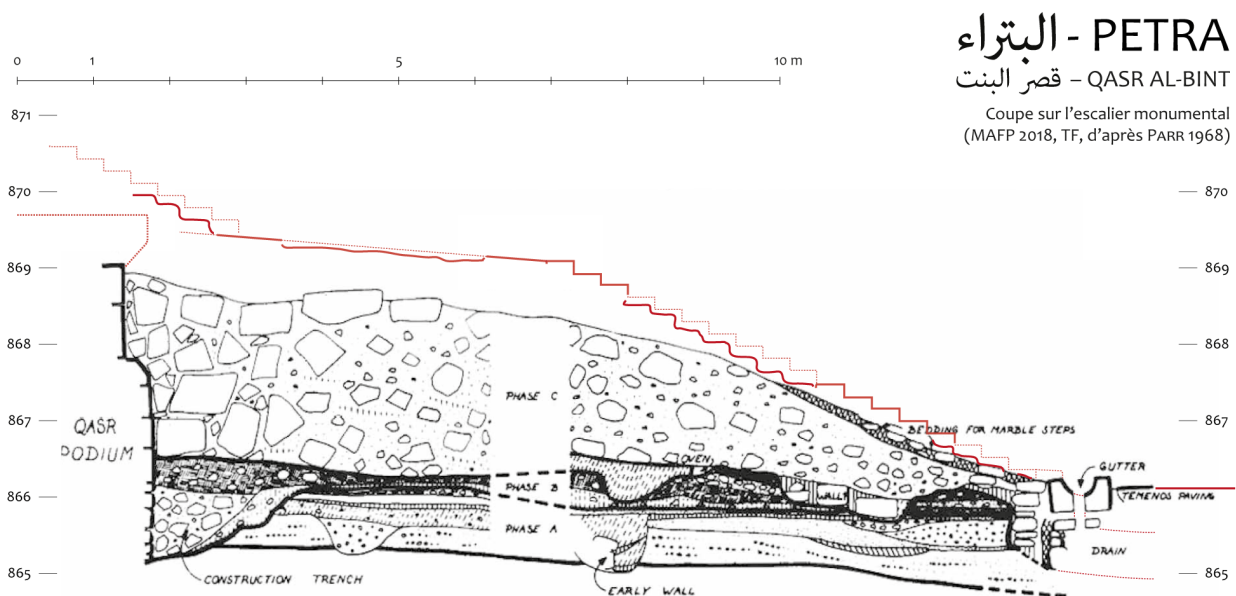


Fig. 3 : Vue d'ensemble de l'escalier depuis le nord-est, lors des fouilles de 1965 (Th. Fournet, d'après PARR 1968, fig. 2).

Fig. 4 : Coupe stratigraphique nord-sud sur l'escalier, levée par P. J. Parr en 1965 (PARR 1968, fig. 6), intégrée au profil de l'escalier relevé en 2018 (Th. Fournet, MAFP/lfpo).



البتراء - PETRA
قصر البنت - QASR AL-BINT
Coupe sur l'escalier monumental
(MAFP 2018, TF, d'après PARR 1968)

Le secteur est réétudié en 1965 par P. J. Parr, dans l'objectif d'établir le lien stratigraphique entre le temple et les banquettes du bâtiment B, où une inscription *in situ* d'Aretas IV avait entre-temps été découverte⁴. Afin de dater le temple, P. J. Parr ouvre une tranchée nord-sud à travers l'escalier, le long de son mur d'échiffre oriental, ainsi qu'un sondage en avant de la « gouttière » révélée par les fouilles au pied de l'escalier (Fig. 3). La stratigraphie qu'il en tire permet un premier phasage (Fig. 4) : A. Niveaux antérieurs à la construction du Qasr (quelques modestes vestiges plus anciens, arasés) ; B. Construction du podium ; C. Peu après, construction de l'escalier (d'abord la gouttière au nord, puis un épais remblai, et enfin le niveau de pose des marches en marbre). Divers indices (nature du parement du podium, des niveaux de chantier) l'incitent à placer la construction de l'escalier très peu de temps après celle du podium, lors sans doute d'une modification du projet déjà en cours de réalisation.

⁴ Parr 1968.

L'examen des photographies publiées par P. J. Parr montre qu'au-delà de la coupe dressée du nord au sud, un nettoyage d'ensemble a été mené sur toute la partie nord-est de l'escalier (**Fig. 3**), exposant le niveau de pose des marches de marbre disparues, et la partie orientale de la « gouttière » qui sépare l'escalier et le dallage du téménos.

La monographie de 2003

Dans le cadre de la reprise du dossier par F. Zayadine⁵, d'autres sondages sont menés sur l'escalier du Qasr en 1983 (**Fig. 2**, sondages 5 & 6, **Fig. 5**). Ils permettent de préciser la nature des marches en marbre, dont certaines sont retrouvées en place, et de restituer la morphologie d'ensemble de l'escalier (deux volées, de 19 et 8 marches, séparées par un palier). Ils mettent également en évidence une réoccupation médiévale de la partie haute de l'escalier (palier et vestibule).

Les sondages anciens ouverts sur l'angle nord-est par P.J. Parr sont à nouveau étudiés en 1989 (**Fig. 2**, sondage 8) et 1990-1991 (**Fig. 2**, sondage 9), la berme ouest est reculée et redressée. La coupe stratigraphique que F. Zayadine en tire est plus complexe que celle proposée un quart de siècle plus tôt par P.J. Parr. Avant de reboucher le sondage, le savant jordanien décompose la séquence en 7 phases, dont malheureusement on peine aujourd'hui à saisir toute la logique. Le dessin en lui-même ne peut être recollé à la réalité du profil de l'escalier, et doit plutôt être considéré comme un croquis de principe (**Fig. 6**). Certains points cependant méritent l'attention : les vestiges antérieurs à la construction du temple, jugés modestes par P.J. Parr, se révèlent plus imposants, et semblent correspondre à un premier aménagement religieux (autels ?) plutôt qu'à de simples occupation domestiques. Une canalisation de plomb, encastrée dans une rigole en pierre, semble associée à cet état plus ancien que l'escalier. Les gros blocs constituant le cœur du remblai de l'escalier comportent en outre plusieurs remplois d'architecture monumentale stuquée. Il arrive lui aussi à la conclusion que l'escalier est construit très rapidement après la construction du podium, ne pouvant imaginer qu'un tel temple n'ait pas possédé un accès monumental.

Un dernier sondage est ouvert en 2003 par la mission archéologique française, au centre de l'escalier (**Fig. 2**, sondage 19), dans un secteur déjà dégagé dans les années 1960. Il permet aux architectes de la mission, Chr. March et L. Borel, juste avant la publication de la monographie du temple la même année, de compléter et de préciser le plan de l'escalier – jamais dessiné auparavant – avec en particulier un relevé plus précis du caniveau situé à sa base. La nature de ses limites est et ouest reste cependant inconnue, le mur d'échiffre oriental étant très mal conservé, et son symétrique à l'ouest non encore fouillé. La restitution⁶ qu'en donne Fr. Larché propose à titre très hypothétique, des murs d'échiffre droits, aussi haut que le podium, et très étroits, se basant sur les maigres vestiges du mur oriental.

⁵ Zayadine *et al.* 2003, p. 82-84.

⁶ Zayadine *et al.* 2003, p. 188, fig. 54.



Fig. 5 : Fouilles de F. Zayadine en 1983, depuis le nord (sondage 6, ZAYADINE et al. 2003, fig. 59, p. 210).

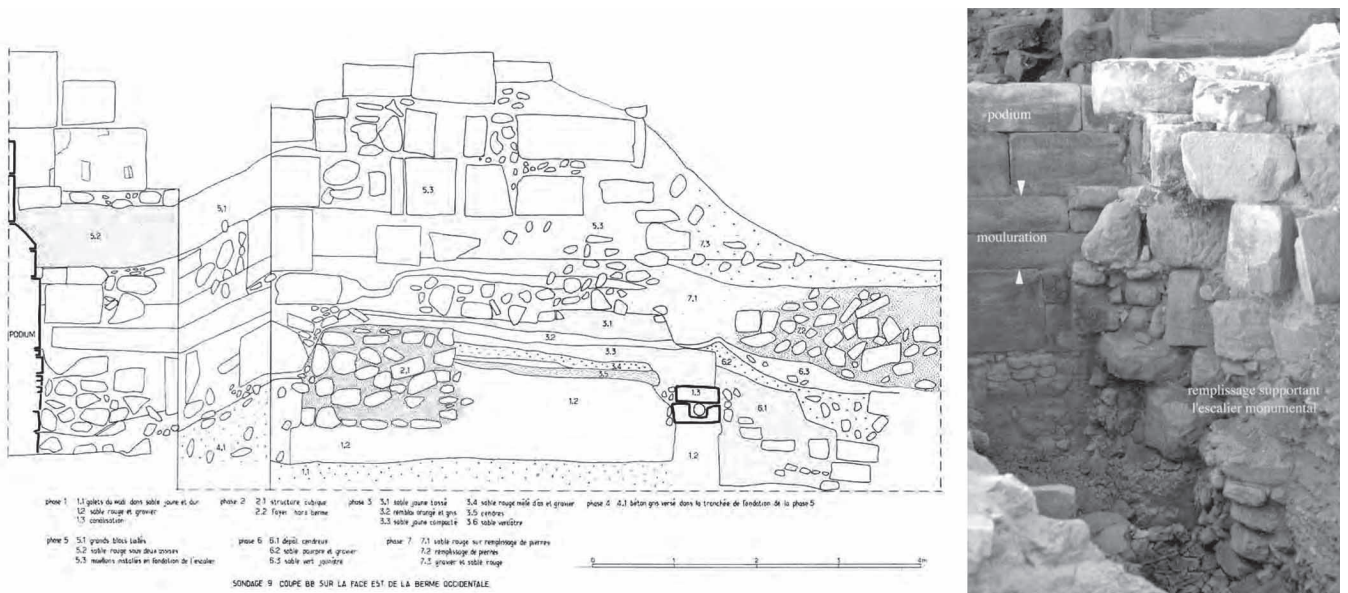


Fig. 6 : Coupe stratigraphique nord-sud sur l'escalier et vue, depuis le nord, du sondage 9 renettoyé (ZAYADINE et al. 2003, fig. 38, p. 172 & fig. 42, p. 207).

L'apport des fouilles récentes

Les travaux sur le sanctuaire se poursuivent après la publication de la monographie de 2003 ; la publication en 2016 d'un article de synthèse sur les campagnes 1999-2013 permet d'actualiser l'état des connaissances sur l'escalier : dimensions précises des volées et du palier, description plus détaillée des deux caniveaux, mais aussi, de la tête du mur d'échiffre ouest, découverte entretemps⁷. Sa nature et ses dimensions vont à l'encontre des tracés restitués dans la monographie de 2003 : le mur d'échiffre est plus épais à l'ouest qu'à l'est, et semble s'organiser en fonction du bâtiment à abside plutôt qu'en fonction du temple, laissant entrevoir une dissymétrie du dispositif d'escalier. Cette dissymétrie est renforcée par la disposition des deux caniveaux, dont l'axe de symétrie est distinct de celui du temple, et semble plutôt implanté en fonction de l'axe de l'autel monumental.

Les campagnes de fouille des années 2015 et 2016 permettent de compléter ces observations : le dégagement mené sur la première volée en 2015 permet, pour la première fois, une vision d'ensemble de la partie occidentale de l'escalier, faisant le lien entre les sondages 6 et 19, et les dégagements du téménos (**Fig. 2**)⁸. D'un point de vue chronologique, une phase de récupération du marbre des marches, datée de l'époque byzantine est mise en évidence. L'extension de la fouille à l'ouest met au jour le mur d'échiffre ouest sur plus de deux mètres, et permet de comprendre qu'il a subi une transformation importante, avec l'ajout d'un piédestal de plan carré à l'extrémité d'un mur beaucoup plus étroit. Cette transformation, qui semble dissymétrique au regard de l'autre mur d'échiffre, est à titre d'hypothèse associée à la phase de construction du bâtiment à abside d'époque romaine impériale.

En 2016, la fouille de la partie occidentale du palier permet de préciser la réoccupation médiévale du temple. Elle permet aussi, associée au réexamen du sondage 19, de mettre en évidence une reconstruction des marches et des dallages de l'escalier. Cette reconstruction se fait après un démontage complet des marches antérieures et une légère surélévation de la couche de pose des nouvelles marches en marbre. Cette intervention sur l'escalier (embellissement ou rénovation) semble, au regard du matériel céramique, pouvoir être daté d'une période comprise entre la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. et la fin du 2^e s.⁹.

Ces éléments nouveaux modifient en profondeur notre compréhension de l'escalier qui s'avère plus complexe, tant dans son plan que dans sa chronologie, que ce qui pouvait en être compris jusqu'ici. Les fouilles menées lors de la dernière campagne, en octobre 2017 (voir 3.1., dans ce volume, et **Fig. 2**), nous donnaient l'opportunité, au-delà des objectifs de mise en valeur du temple, de répondre à plusieurs questions qui se posaient encore. Elles ont concerné d'une part la limite ouest de l'escalier, avec la mise au jour sur toute sa longueur du mur d'échiffre, et d'autre part sa limite orientale, avec un nouveau nettoyage de l'angle nord-est. La partie axiale de l'escalier (sondage 19)

7 Augé *et al.* 2016.

8 Renel 2016.

9 Renel 2017.

a également été réexaminée en détail, car destinée à être définitivement masquée par la construction en 2019/2020 d'un nouvel escalier maçonné.

3. Morphologie générale de l'escalier

À l'issue de la campagne de fouille de l'automne 2017 et à la suite des relevés architecturaux du printemps 2018, le plan général et le profil de l'escalier dans son dernier état monumental semblent désormais assurés (**Fig. 7**). La première volée était composée de 19 marches de marbre blanc (blocs de marbre blanc, giron 36/37 cm, hauteur de marche 15/16 cm, largeur des marches entre 45 et 150 cm), dont 13 sont ponctuellement conservées *in situ*. La majeure partie de l'escalier est cependant réduite au mortier de pose de ces marches disparues. La dénivellation totale que franchissait cette première volée est de 2,90 m. À l'est et à l'ouest, l'escalier est symétriquement limité par des murs d'échiffre étroits (48/50 cm, 60 cm avec les placages), appuyés au sud sur le podium du temple et terminé au nord par un piédestal de plan quadrangulaire (1,47 x 1,35 m avec placage, sans les moulures). Le nettoyage du sondage 9 (angle nord-est de l'escalier) a en effet montré la symétrie du dispositif, que seul un niveau de conservation très différent dissimulait (l'espace vide entre les fondations du mur d'échiffre et le dallage du téménos correspond exactement à l'emprise de ce piédestal disparu). La limite nord de l'escalier est marquée par un caniveau large de 44/45 cm, de profil semi-cylindrique (profondeur 20 cm), composé de deux tronçons, de 14,40 m (tronçon ouest) et 13,70 m (tronçon est). Il ménage trois passages entre le téménos et l'escalier, étroits (env. 1 m) au niveau des piédestaux est et ouest, et plus large (6 m) au centre.

Orientations et axialité

À ce stade déjà, plusieurs commentaires s'imposent : si le dispositif général de l'escalier est symétrique, et devait apparaître comme tel aux usagers du sanctuaire, le détail des tracés pourtant s'en écarte par endroits. Les murs d'échiffre sont légèrement divergents, et l'escalier est ainsi plus large à sa base qu'au départ de la seconde volée. Il est également légèrement désaxé par rapport au temple¹⁰. Nous n'avons à ce stade aucune explication à donner à ces déviations¹¹. De manière plus flagrante, le caniveau est lui décalé par rapport à l'axe du temple, mais dans l'autre sens, ce qui entraîne la différence de longueur observée entre ses deux tronçons (env. 70 cm). Ce décalage, déjà observé en 2013, semble pouvoir s'expliquer par la position de l'autel monumental, dont l'axe de symétrie est encore d'avantage décalé vers l'est par rapport à celui du temple (env. 60 cm). L'implantation

10 Le mur d'échiffre ouest est plus éloigné de l'ante nord-ouest que ne l'est le mur d'échiffre est de l'ante nord-est. Cette surprenante différence, de l'ordre de 40 cm, devra être remesurée au fur et à mesure de l'avancement de la fouille.

11 Une erreur d'implantation est sans doute à écarter, en raison de la symétrie de cette déviation. Une sorte de mise en scène volontaire est-elle possible ? Une telle déviation peut créer, visuellement, une perspective artificielle accentuée, donnant l'impression d'un escalier plus profond qu'il n'est. La déviation ici est cependant trop faible, et il faut sans doute chercher ailleurs la motivation de ce tracé.

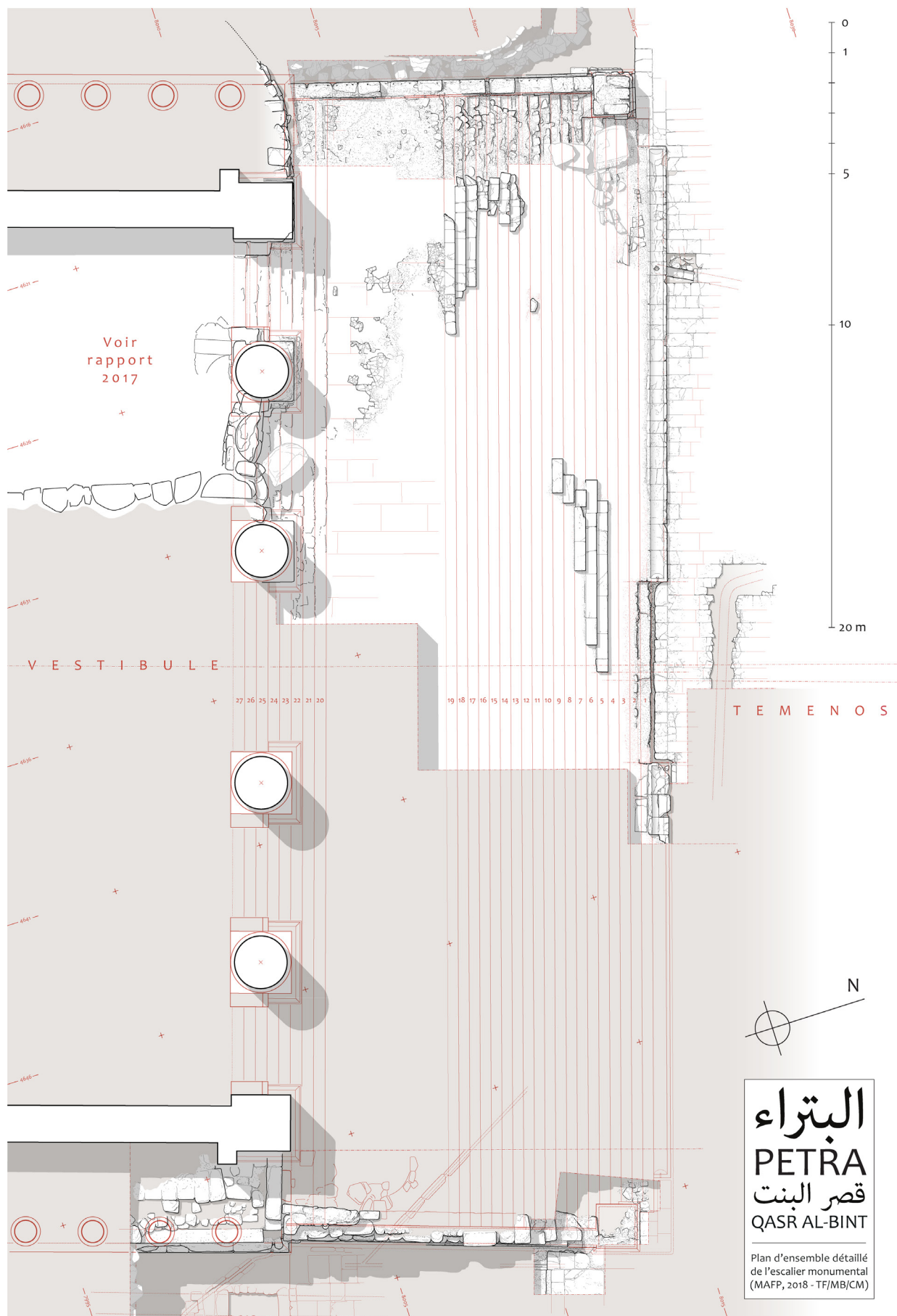


Fig. 7 : Plan d'ensemble de l'escalier monumental du Qasr al-Bint (Th. Fournet, sur une base photogrammétrique et topographique M. Belarbi/INRAP, et des minutes de Chr. March pour la partie nord).

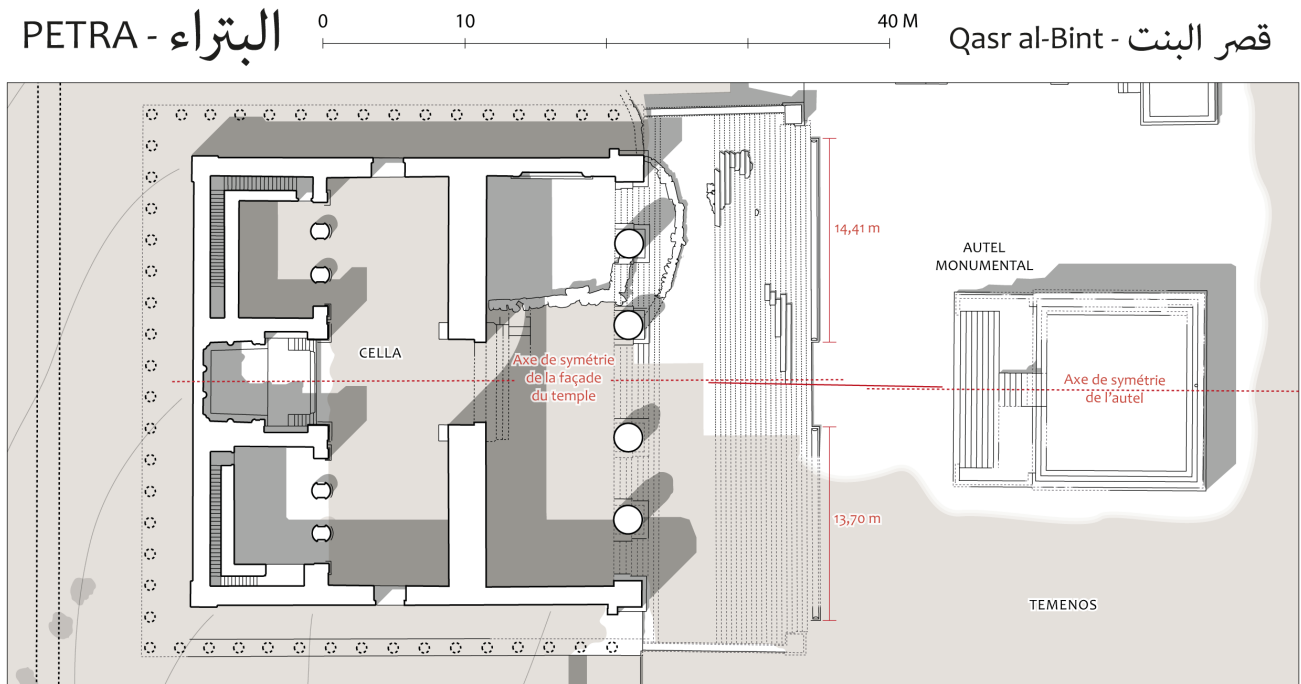


Fig. 8 : plan d'ensemble du temple et de l'autel monumental, mise en évidence des axialités (Th. Fournet, MAFP/lfpo).

du caniveau permet ainsi, en créant un passage désaxé, de réaligner visuellement l'autel et la façade du temple (**Fig. 8**). D'un point de vue chronologique la seule conclusion est que l'implantation de ce caniveau est à priori contemporaine ou postérieure à la façade du temple et à l'autel. Rien en revanche ne vient nous éclairer sur la raison d'être du décalage d'axes des deux édifices.

4. Mur d'échiffre et piédestaux

Le mur d'échiffre occidental

La fouille de la façade extérieure du mur d'échiffre occidental sur toute sa longueur (**Fig. 9**), bien que partielle dans sa hauteur (le bas du mur n'a été atteint qu'au nord, en raison de l'étroitesse du sondage et de la nature de l'éboulis qui s'appuie sur le mur), nous en donne une image très complète (**Fig. 10**). Il est constitué d'une première assise de calcaire marbrier¹², haute de 30 cm, faisant office de plinthe. Son profil comporte un décaissement d'env. 1 cm, situé 4 cm en retrait du parement et destiné à recevoir le bas d'un placage épais d'env. 5 cm. Viennent ensuite 6 assises de grès, liées au mortier, d'une hauteur comprise entre 40 et 60 cm et d'une épaisseur de 50 cm¹³. Ces assises, bâties

12 Ou « faux albâtre » ? Cette pierre, moins blanche que le marbre de l'escalier, est légèrement veinée.

13 Les blocs dont les deux parements sont visibles sont le plus souvent des parpaings. Certains sont moins profonds, ca 40 cm, la dizaine de centimètre qui manque, côté intérieur, est alors constitué de petits blocs en carreau noyés dans le mortier.

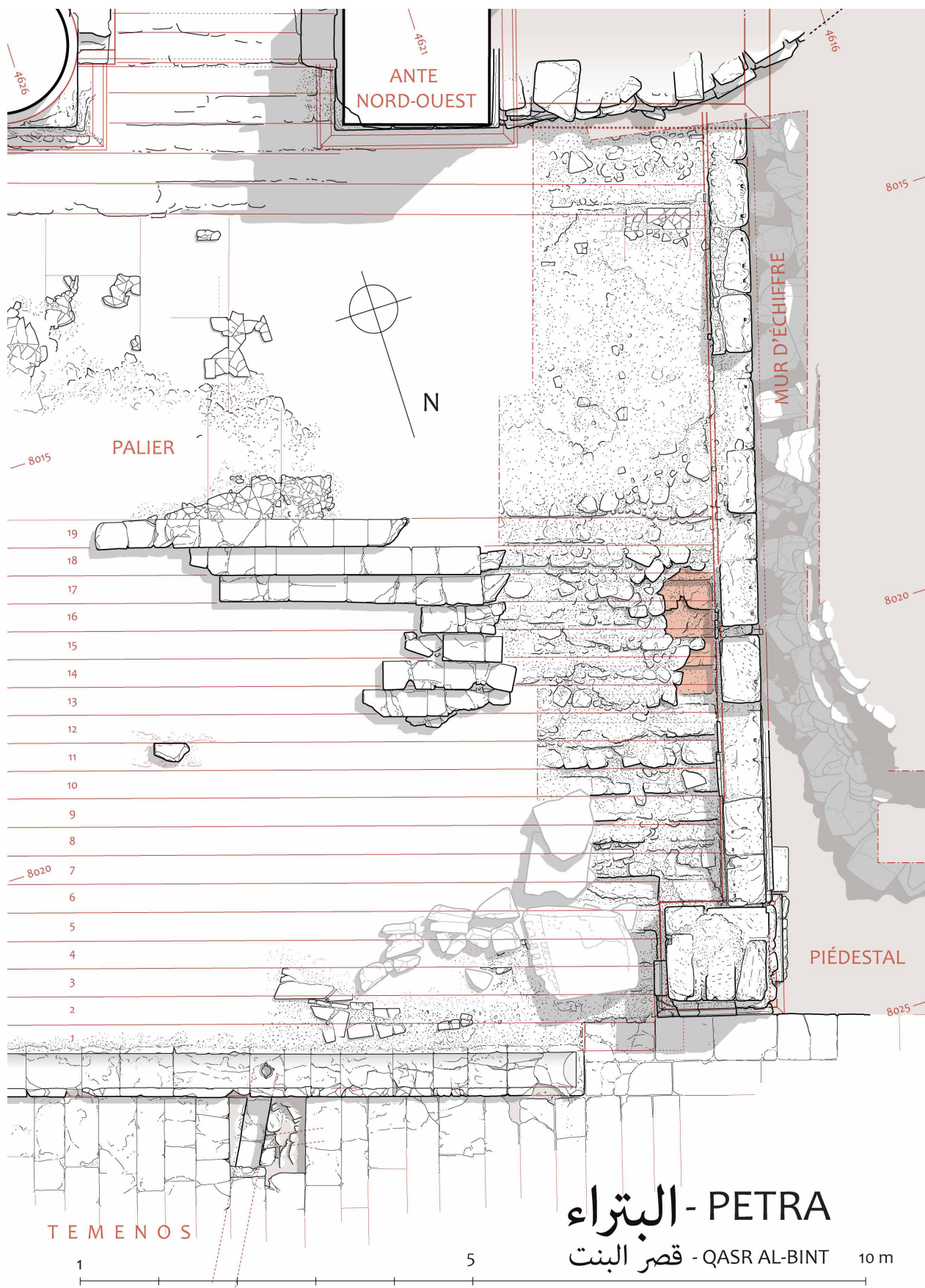


Fig. 9 : Plan de la partie ouest de l'escalier monumental du Qasr al-Bint (Th. Fournet, sur une base photogrammétrique et topographique M. Belarbi/INRAP, et des minutes de Chr. March pour la partie nord).

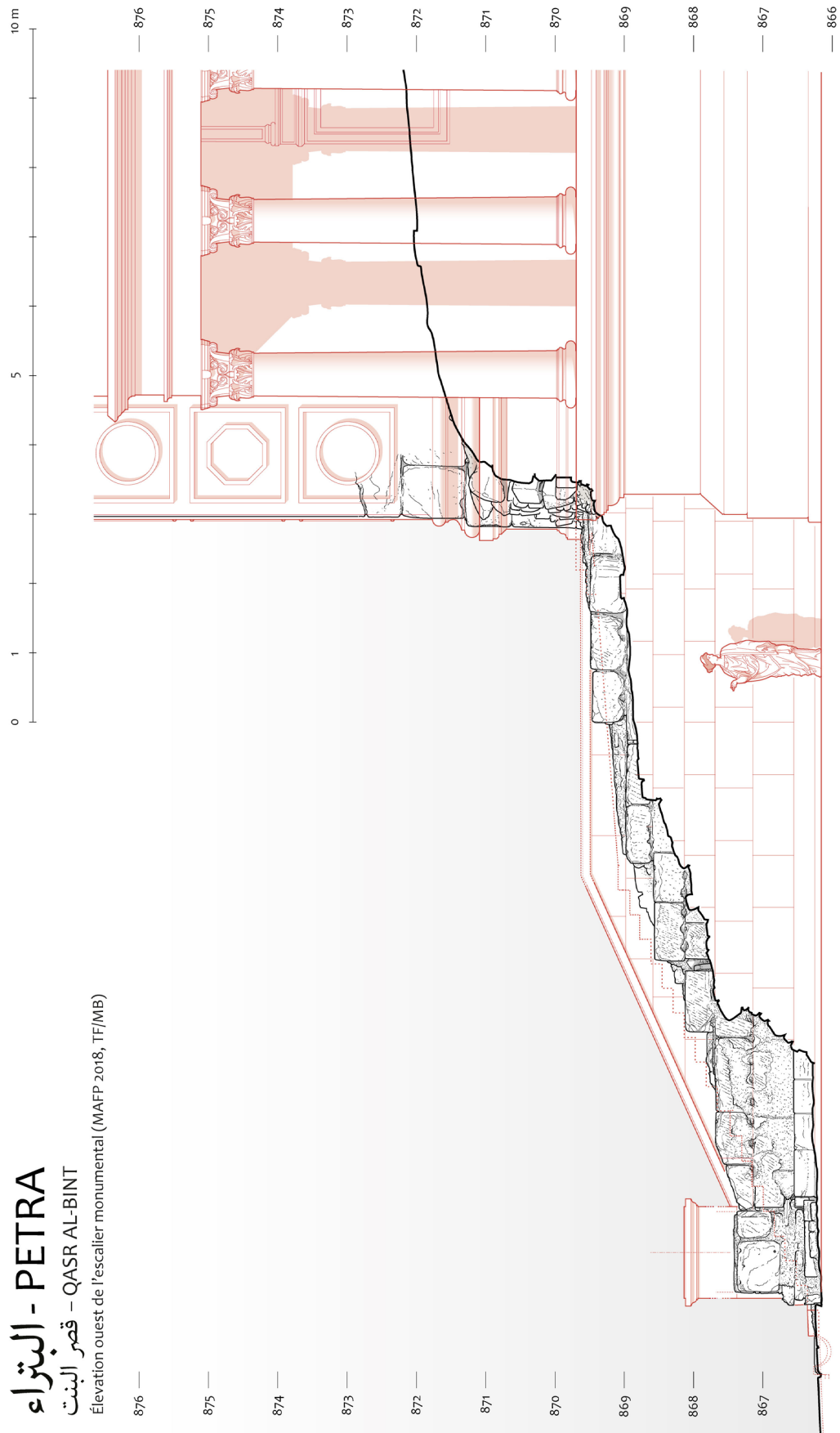


Fig. 10: Le mur d'échiffre occidental, élévation extérieure ouest (Th. Fournet, sur une base photogrammétrique et topographique M. Belarbi/INRAP).

en retrait de 10 à 13 cm par rapport au nu de la plinthe, conservent, disposées régulièrement sur leurs lits d'attente, de nombreuses mortaises, certaines possédant encore l'extrémité d'un crochet métallique scellé destiné à maintenir les plaques de marbres¹⁴. Ce placage décoratif, entièrement disparu, était également fixé sur le parement des blocs de grès par un solide mortier gris, épais de 4 cm environ, qui par endroits conserve le négatif des joints verticaux des plaques de marbre. Les assises (joints horizontaux) du placage de marbre respectaient donc celles du gros œuvre en grès, tandis que les joints verticaux s'en affranchissaient, sans doute pour respecter un calepinage régulier¹⁵.

Les deux premiers blocs de la seconde assise de grès, au nord, possèdent des lits d'attente inclinés (**Fig. 11**). L'observation de la surface de ces lits d'attente, qui conserve encore des traces de taille, indique bien qu'il ne s'agit pas ici d'un profil lié à l'érosion, mais bien d'une assise volontairement inclinée. La pente de cette assise correspond à celle de la ligne de foulée de l'escalier (env. 24°), et indique avec certitude que le mur d'échiffre suivait une pente parallèle à celle de l'escalier. Un élément de placage en marbre situé sur l'autre parement du mur, côté escalier, vient compléter cette conclusion : le joint montant entre deux plaques est lui aussi incliné, ce qui indique que le placage, de ce côté, suivait également la pente de l'escalier. Un des blocs de grès au lit d'attente incliné possède en outre une mortaise en son centre, qui correspond certainement au scellement d'une dernière assise de marbre, un chaperon incliné. Un petit bloc de marbre trouvé dans l'éboulis de l'escalier pourrait appartenir à ce rampant (**Fig. 12**). Épais de 11 cm, il présente une sous-face rugueuse (lit de pose) tachée de mortier, et au contraire une surface lisse et légèrement courbe en partie haute. Que ce bloc vienne effectivement ou non de cette dernière assise, la conclusion principale est que nous pouvons ici restituer avec certitude un mur d'échiffre rampant, caractéristique originale dans l'architecture religieuse gréco-romaine¹⁶.

Le sommet du mur d'échiffre, traité en parapet incliné, était située env. 50 cm au-dessus de la ligne de foulée. Il est probable que son arase, une fois atteint le palier, se soit retournée horizontalement, selon la pente du palier, comme semblent l'indiquer le niveau des trois blocs visibles à l'extrémité sud du mur, et qui en constitueraient alors la dernière assise (**Fig. 10**). Le niveau du chaperon du

14 Ces crochets sont en moyenne distants d'une trentaine de centimètres les uns des autres (mais parfois beaucoup plus proche, 15 cm, sans doute de part et d'autre d'un joint vertical). Les scellements sont réalisés en plomb, tandis que les crochets en eux même semblent-être constitués de bronze ou de fer, selon les endroits. Ils sont coudés, la partie scellée étant insérée verticalement dans une mortaise creusée dans le lit d'attente à env. 6-8 cm du parement extérieur. Le crocher se retournait horizontalement et venait très certainement, à l'aide d'un nouveau coude (profil en « Pi », retenir le sommet de chaque plaque de marbre. Les plaques pouvaient être également fixées verticalement les unes aux autres par des goujons, comme cela s'observe souvent, y compris à Pétra (sur le piédestal par exemple, voir *infra*, ou plus à nord, sur le petit autel).

15 Les deux négatifs repérés sur la première assise de ce placage sont distants de 75 et 110 cm, et donnent un rythme possible pour ce calepinage, si en effet il était régulier.

16 La recherche de parallèles reste à faire. Deux pistes se présentent peut-être, l'une en Égypte, où L. Tholbecq nous signale l'existence de ce type de parapet incliné, par ex. dans le temple funéraire I de Tounah el-Gebel, la nécropole d'Hermoupolis Magna (Perdrizet 1941, p. 54-58 et pl. XIX-XX), l'autre au Liban, où un tel dispositif a été repéré sur le temple « B » de Ain Aakrine (Aliquot 2009, p. 233-271). Dans ce dernier cas, c'est d'ailleurs à une influence égyptienne qu'est attribué ce dispositif original. Elle ne serait pas surprenante à Pétra, très influencée par le monde lagide.

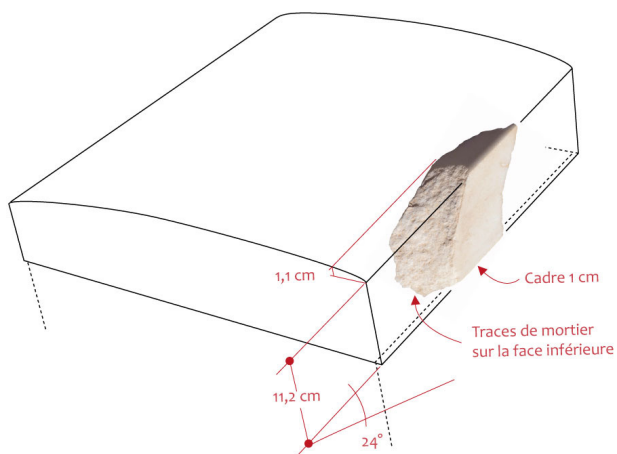
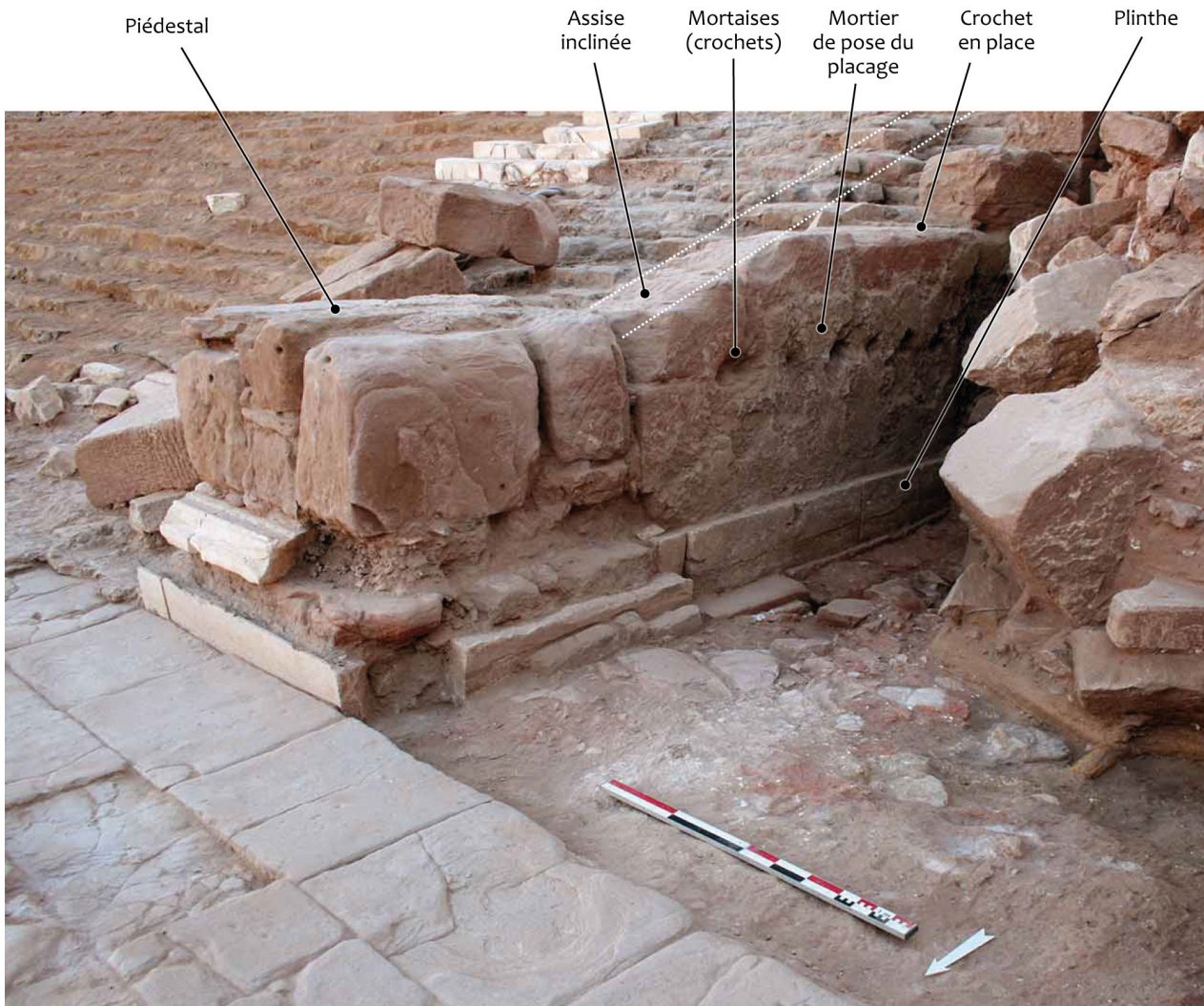


Fig. 11 : Extrémité nord du mur d'échiffre occidental, depuis le nord-ouest.

Fig. 12 : Fragment attribué au chaperon incliné du mur d'échiffre (Th. Fournet, MAFP/Ifpo). [en petit, 8-9 cm de large]

mur d'échiffre/parapet serait alors situé, à peu de chose près, à la même altitude que le haut du podium du temple auquel il s'appuie¹⁷.

¹⁷ La jonction entre le mur d'échiffre et le podium n'a pu être atteinte, en raison de la présence d'un puissant mur médiéval bâti en prolongement de la façade du temple. Le niveau du podium, s'il est similaire à celui mesuré à l'est, doit se trouver env. 5 cm au-dessus du parapet de l'escalier.

Le mur d'échiffre oriental

Le relevé des vestiges de l'autre mur d'échiffre (**Fig. 13–14**), à l'est, viennent compléter les observations faites à l'ouest. Bien que beaucoup moins bien conservées en élévation, ses assises basses sont en revanche visibles sur toute sa longueur et permettent d'observer le lien avec le podium du temple, actuellement masqué à l'ouest. La composition des murs d'échiffre est similaire des deux côtés de l'escalier, à ceci près que la première assise, la plinthe, ne fait à l'est que 21 cm de haut (contre 30 cm de l'autre côté), et est située, en altitude, env. 4 cm plus bas qu'à l'ouest, peut-être en raison de la pente générale du téménos. La disparition des parties hautes du mur, qui ne permettait pas ici de soupçonner un parapet incliné, nous donne en revanche une bonne idée de la nature du mur en dessous du niveau des marches. Il apparaît dressé uniquement sur sa face extérieure, à la manière d'un mur de terrasse ; le parement intérieur au contraire est irrégulier, constitué d'un empilage de blocs et moellons noyés dans le mortier. L'épaisseur du mur atteint jusqu'à 1,20 m, là où dans sa partie « aérienne », il ne mesure plus que 0,5 m. Les traces de placage (mortaises) sont encore présentes, même si moins bien conservées en raison de la longue exposition de cette façade aux intempéries, et permettent globalement de restituer le même dispositif qu'à l'ouest. La présence d'autres mortaises plus profondes et plus larges, à différents endroits du parement, sur la deuxième, troisième et quatrième assise de grès, semblent toutefois indiquer qu'à ce placage se sont probablement ajoutés, avec le temps, d'autres éléments de décors¹⁸.

Au sud, le mur d'échiffre s'appuie environ 5-6 cm en retrait par rapport au nu du podium. Si l'on ajoute à ce parement les plaques de marbres qui le couvraient, on se retrouve en parfait alignement avec le nu du podium. Cette observation semble indiquer que le podium n'était pas, contrairement au mur d'échiffre, plaqué de marbre, mais sans doute uniquement enduit ou stuqué, comme d'ailleurs la quasi-totalité des élévations du Qasr, ce que l'absence de mortaise semble confirmer¹⁹. Cette différence dans le traitement de façade se retrouve dans la structure même du mur, et dans le module des pierres de taille utilisées : l'assise du podium posée directement au-dessus de la base (constituée d'une plinthe, d'une bande et d'un biseau inversé) est constituée d'un impressionnant bloc monolithique, long de plus de 4,90 m (son extrémité disparaît dans la berme), tandis que le bloc le plus long du mur d'échiffre dépasse à peine le mètre de long.

18 On peut comparer ces mortaises à celles observées dans le vestibule du bâtiment B, où elles étaient destinées à fixer des plaques inscrites, probables *ex voto*. Cette particularité du mur d'échiffre est, que ne possédait pas son symétrique à l'ouest, s'explique aisément par la configuration du sanctuaire. Le mur oriental était vu de quiconque approchait du temple depuis la porte principale du téménos, tandis que l'autre, parallèle à la limite ouest du sanctuaire, était dissimulé à la vue du plus grand nombre.

19 *Contra Zayadine et al.* 2003, p. 45, où J. Dentzer-Feydy restitue un podium plaqué de marbre mouluré, en particulier au niveau de la corniche. Cette dernière, si en effet elle avait dû être en marbre, aurait d'ailleurs probablement été taillée dans un bloc de marbre encastré plutôt qu'apporté sur un biseau droit, comme proposé.

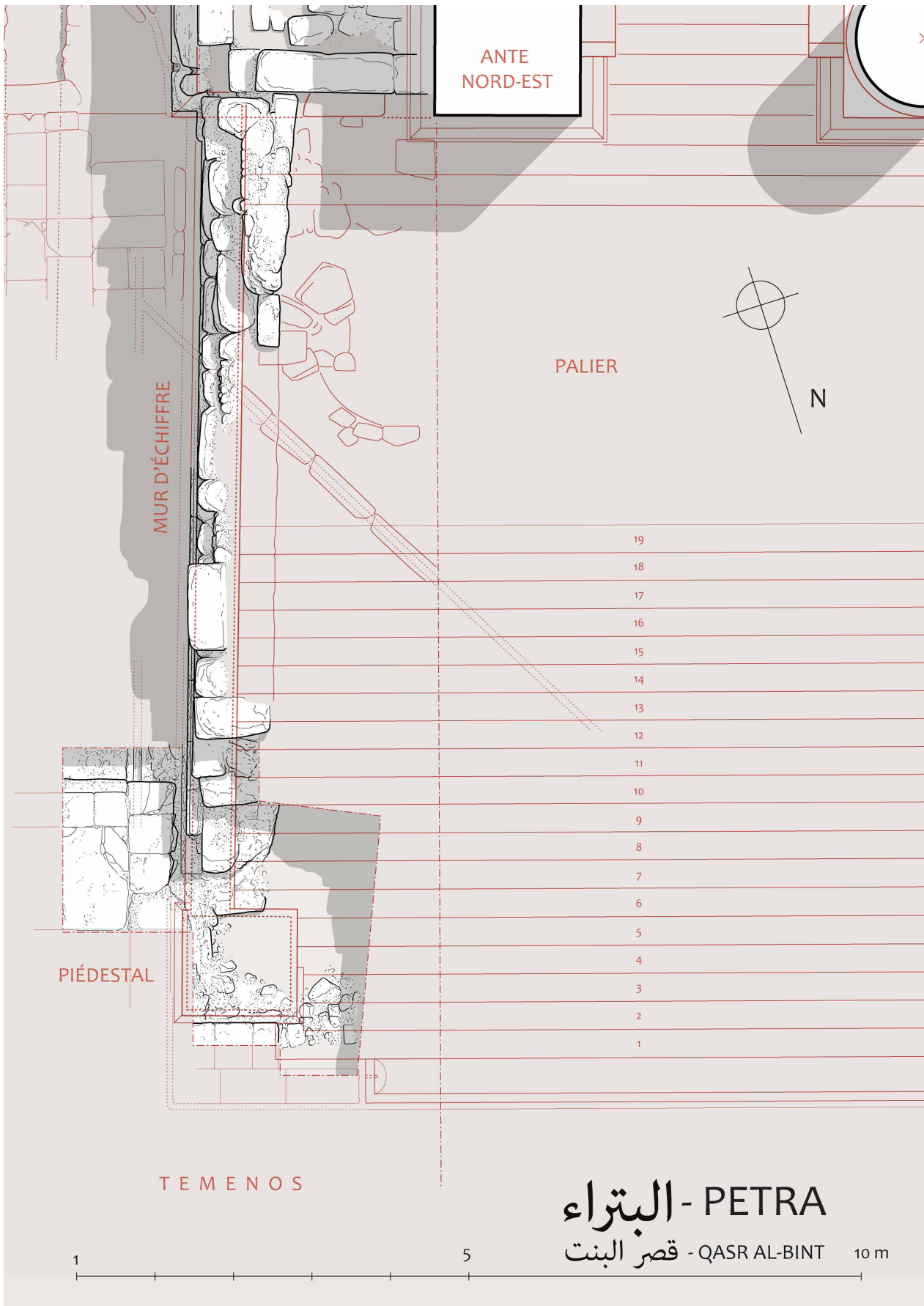


Fig. 13 : Plan de la partie est de l'escalier monumental du Qasr al-Bint (Th. Fournet, sur une base photogrammétrique et topographique M. Belarbi/INRAP).

البترء - PETRA

قصر البنت

Élévation est de l'escalier monumental (MAFP 2018, TF/MB)



Fig. 14 : Le mur d'échiffre oriental, élévation extérieure est (Th. Fournet, sur une base photogrammétrique et topographique M. Belarbi/INRAP, inachevé).

Les piédestaux

Un des apports de la fouille menée en 2016 fut de montrer que le piédestal trouvé à l'extrémité nord du mur d'échiffre ouest avait été ajouté dans un second temps. Le relevé détaillé de son élévation l'illustre parfaitement, par le coup de sabre qui sépare les deux maçonneries, mais également par le décalage des assises et les petits blocs de calage faisant le lien de l'une à l'autre. Le relevé permet également de restituer le profil de ce piédestal (**Fig. 15**). La première assise, fondée sous le niveau du dallage du téménos, fait office de plinthe, dans laquelle les dalles venaient légèrement s'engager. Cette assise, taillée dans le marbre, s'encastre elle-même dans le gros œuvre du pilier. Son lit d'attente est légèrement décaissé (1,5 cm), laissant en façade un étroit rebord de 1,6 cm. Une autre assise, située 16 centimètres plus haut, est constituée de blocs de marbre encastres dans la maçonnerie de grès. Son profil est typique des moulurations de bases (bandeau, doucine et baguette). L'assise située entre ces deux blocs de marbre est bâtie en grès, et en retrait de 5-6 cm par rapport au nu du marbre. Elle était masquée par une plaque de marbre encastree dans la plinthe et retenue à son sommet par un crampon situé sous la moulure.

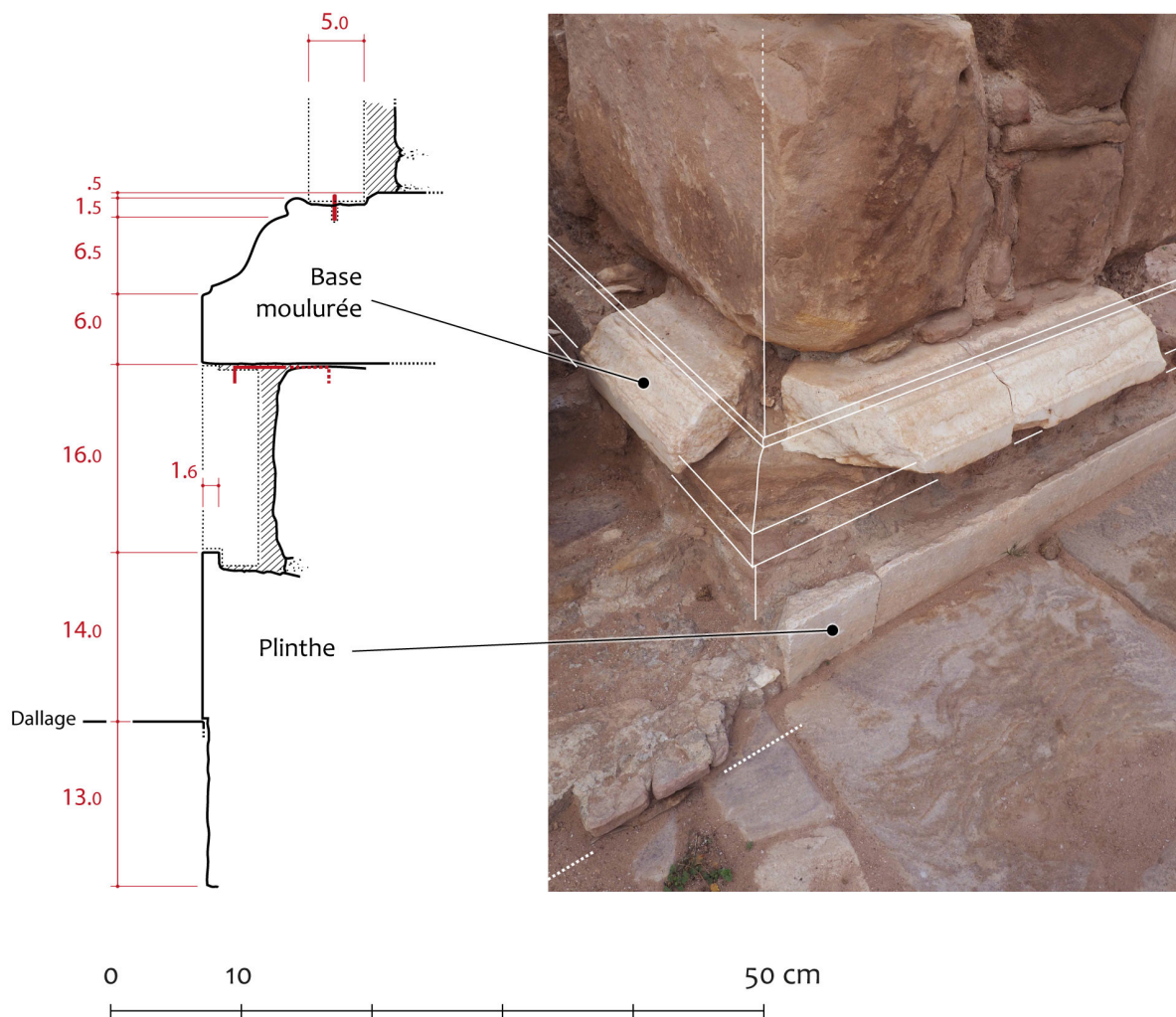


Fig. 15 : Profil de la partie basse du piédestal (Th. Fournet, MAFP/lfpo).

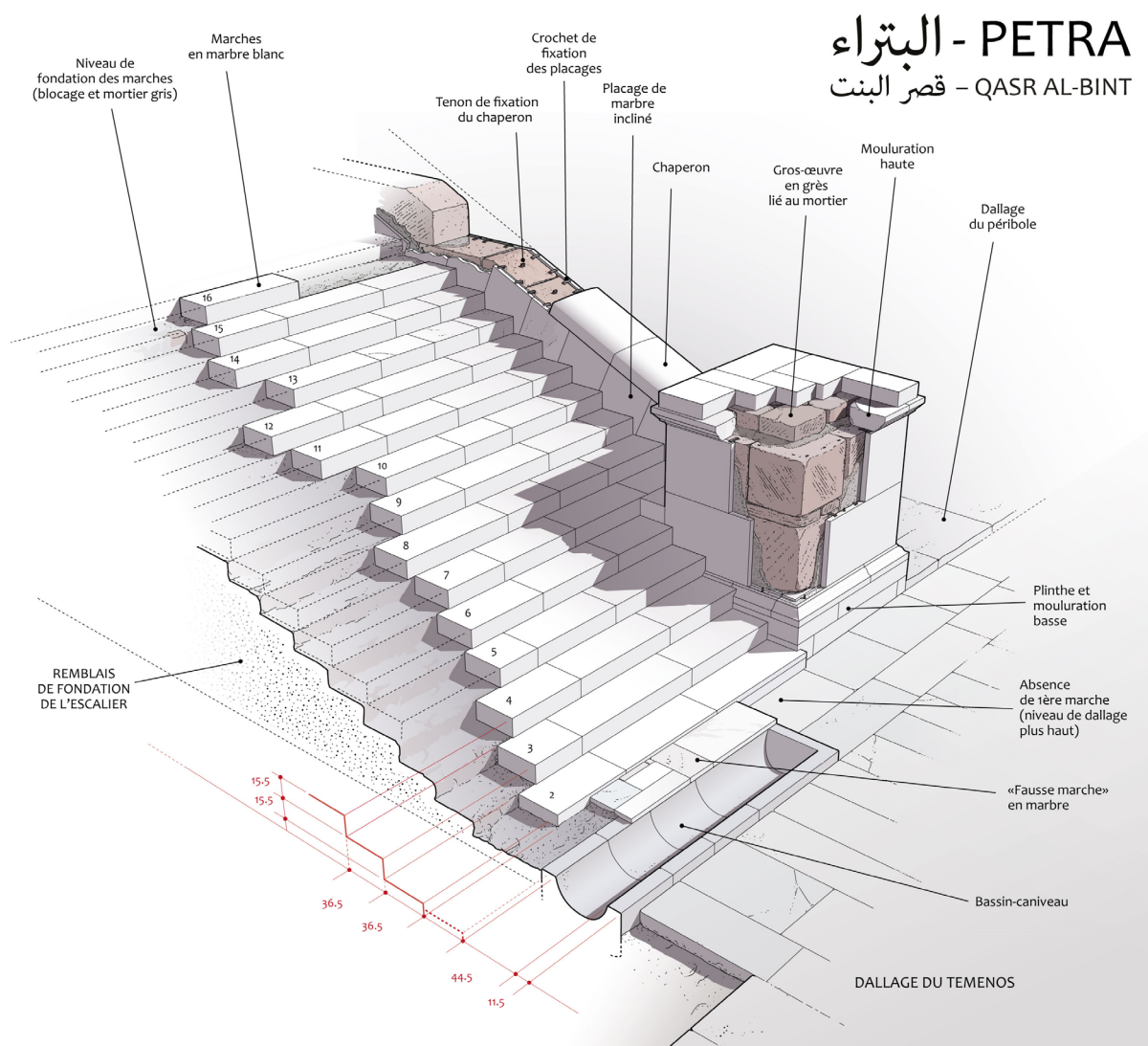


Fig. 16 : Proposition de restitution de l'angle nord-ouest de l'escalier (Th. Fournet, MAFP/lfpo).

Au-dessus de la moulure de base se situait une plaque épaisse de 5 cm, dont l'emplacement est légèrement encaissé dans l'assise de marbre. De petites mortaises circulaires percées dans ce lit d'attente indiquent qu'elles étaient maintenues, à la base, par des goujons métalliques. Elles devaient, comme ailleurs, également être maintenues au sommet par des crampons scellés dans la maçonnerie de grès. Au regard des mortaises malheureusement mal conservées, cette plaque de marbre devait mesurer env. 60 cm de haut, un peu moins que l'assise de grès qui la supporte. Son niveau, trop bas par rapport au chaperon incliné du mur d'échiffre, implique l'existence d'une seconde « assise » de placage, dont nous ne connaissons pas la hauteur. Au-dessus devait venir un couronnement mouluré, dont il faudra chercher les fragments dans les nombreux blocs de marbre issus de la fouille. Il est probable que cette moulure soit composée d'un talon, d'un biseau, un listel et un bandeau, comme souvent à Pétra.

En plan, le piédestal, au-dessus de la moulure de base, devait mesurer 1,47 x 1,35 m, le côté le plus long, face au nord. Il est possible que la seconde assise de placage ait été de la même hauteur que la

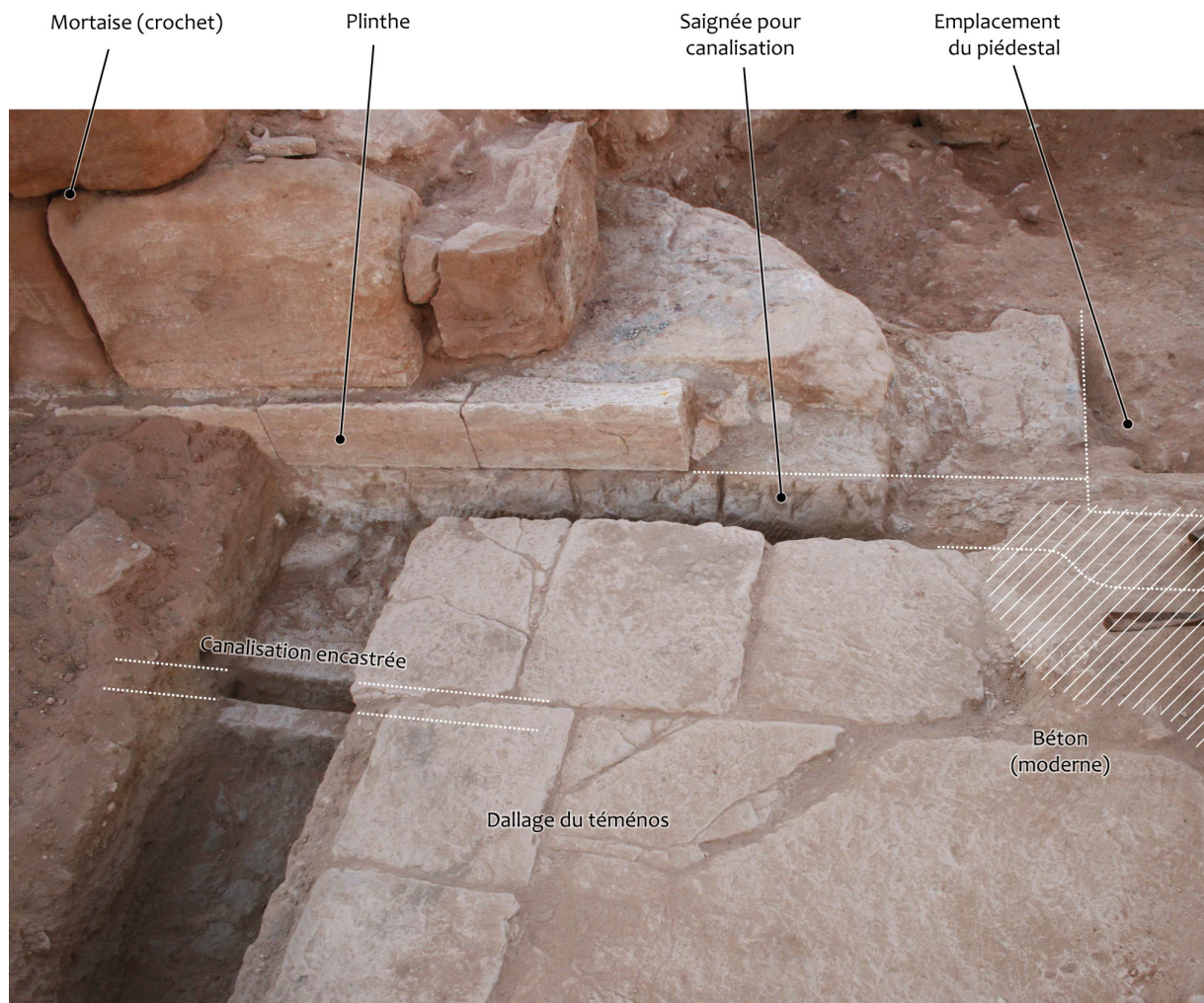


Fig. 17 : Extrémité nord du mur d'échiffre oriental, emplacement du piédestal (Th. Fournet, MAFP/Ifpo).

première, soit 1,20 m. env. entre base et couronnement. La hauteur totale du piédestal, depuis le niveau du dallage du téménos, pourrait alors être estimé à env. 1,90 m.

L'articulation du piédestal avec l'escalier est également restituable, le négatif des marches étant presque partout conservé (**Fig. 16**). À l'est, la première marche était en avant du piédestal. La seconde et la troisième venaient buter sur la plinthe et le bandeau. La quatrième venait ensuite s'appuyer sur la base moulurée, dont elle devait épouser la forme. La cinquième s'appuyait au placage du nu du piédestal. La sixième marche, qui aurait pu filer droit jusqu'au mur d'échiffre, s'arrête en fait au nu du parement est du piédestal, tandis que la septième est double sur la courte distance correspondant au débord du piédestal sur le mur d'échiffre (env. 80 cm). Cette disposition permet d'éviter un renforcement qui rapidement aurait accumulé les saletés.

Le piédestal oriental, entièrement détruit (**Fig. 17**), occupait un espace exactement similaire, comme l'a démontré le nettoyage de la partie nord du sondage 9. Rien en tout cas ne s'oppose à une parfaite symétrie du dispositif.

5. Caniveaux ou bassins rituels ?

Dès les premières fouilles de P. J. Parr, un caniveau est mis au jour à la base de l'escalier, interrompu au centre de l'escalier par un passage de 6 m. Chacun des deux longs bassins situés de part et d'autre de ce passage possédait un exutoire circulaire relié verticalement à un égout bâti sous le dallage du téménos. L'exutoire est, fouillé par P. J. Parr (**Fig. 18**) mais aujourd'hui masqué, montre bien cette évacuation. La forme de ces ouvertures (**Fig. 19**), un cercle chanfreiné muni de deux encoches, semble indiquer que des bondes métalliques y étaient installées, qui permettait d'ouvrir ou de fermer l'évacuation.

Depuis leur découverte, ces long bassins, profonds de 20 cm, sont interprétés comme des caniveaux, des « gouttières » pour P. J. Parr, destinés à recueillir et collecter les eaux de ruissellement de l'escalier. Cette interprétation n'a pourtant rien d'évident : au-delà de l'aspect surdimensionné de cet équipement²⁰, le dispositif est intrigant. L'étroite rigole, large d'une dizaine de centimètres, mise au jour au niveau du passage central (**Fig. 20**), présentée comme complémentaire des bassins dans le tronçon où il s'interrompt, n'a

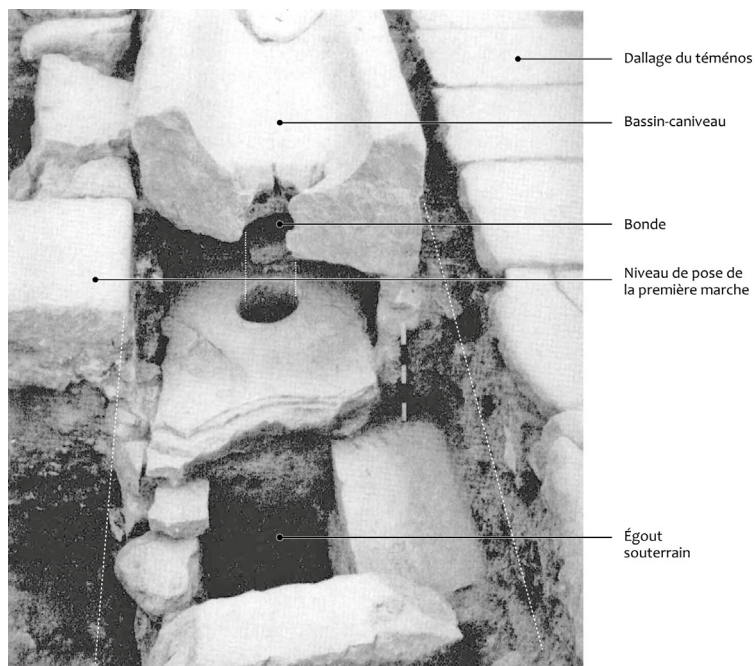


Fig. 18 : Coupe sur l'extrémité orientale du bassin-caniveau à la base de l'escalier, au niveau de sa bonde d'évacuation vers un égout souterrain (d'après PARR 1968, fig. 4).

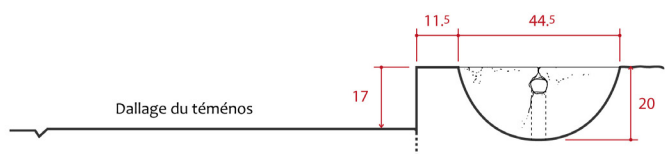


Fig. 19 : Le bassin-caniveau au niveau de la bonde ouest (Th. Fournet, MAFP/Ifpo, d'après Tholbecq et al. 2014, p. 36, fig. 3.1b).

²⁰ Les pluies, même si parfois violentes, restent faibles à Pétra. Un système de drainage plus classique, réseau d'égouts enterrés et alimenté par des grilles de sol, comme au « Great Temple », aurait fait l'affaire d'une manière qui gêne moins le passage.

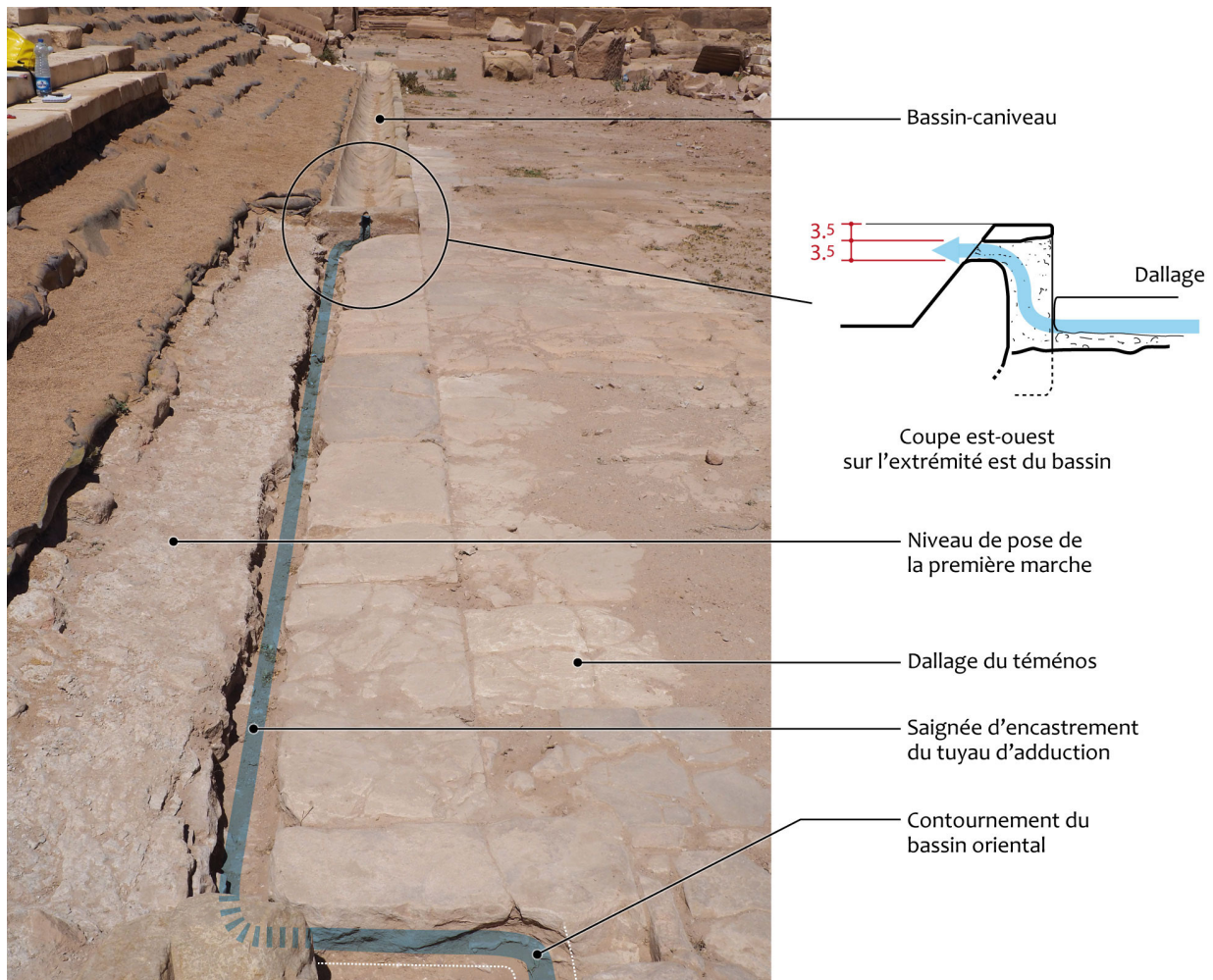


Fig. 20 : La saignée d'encastrement destinée à l'adduction du bassin ouest, vue depuis l'est. Coupe est-ouest sur l'extrémité du bassin (Th. Fournet, MAFP/lfpo).

rien d'un égout : elle est reliée au bassin ouest par une saignée creusée dans son parement latéral, d'une manière qui interdit d'y voir un déversoir. Il faut en fait y voir une saignée d'encastrement pour un tuyau métallique destiné à l'adduction du bassin en eau claire. Cette saignée, d'ailleurs, se prolonge vers l'est le long du bassin oriental, jusqu'à son angle nord-est. Un des clichés publiés par P. J. Parr (**Fig. 3**) permet de suivre cette rigole jusqu'à environ deux mètres cinquante au-delà de l'extrémité est du bassin, où elle se retourne à angle droit vers le sud. Son tracé, après avoir contourné l'emplacement restitué du piédestal est, longe le mur d'échiffre, où elle a été retrouvée lors des dégagements de 2017 (**Fig. 17**). Elle se prolonge ensuite jusqu'à l'angle du podium, où elle part en diagonale vers le « bâtiment B ». Il s'agit à n'en pas douter d'une saignée d'adduction, qui devait alimenter en eau les deux bassins par leurs petits côtés orientaux, bassins qui ne sont donc pas des caniveaux, mais bien une fontaine.

Le creusement du canal d'adduction qui longe le bassin oriental, s'est fait au détriment du dallage, dont on voit clairement sur le cliché de P. J. Parr (**Fig. 18**) qu'il a été recoupé de manière peu soignée. Lui-même, dans la légende de la photo, signale cette découpe : « à droite de la gouttière, les dalles ont été brisées. C'est un fait tardif, hors du cadre du présent rapport ». Nous ne pouvons

que le suivre dans cette interprétation : la découpe, et donc l'installation de cette adduction, est intervenue après la construction des bassins. Plus à l'ouest, la jonction entre le bassin et dallage du téménos est parfaitement nette, et semble indiquer que l'un et l'autre ont été bâtis en même temps. Le fait que ce réseau d'adduction provienne du « bâtiment B », et plus particulièrement d'un espace où il a pu être associé à des transformations d'époque romaine, semble indiquer que le dispositif a en effet été installé lors de la réoccupation romaine impériale du sanctuaire.

Se pose donc la question de la fonction du bassin-caniveau avant cette transformation. Vient-elle transformer en une étrange fontaine ce qui n'était qu'un caniveau au départ, ou au contraire vient-elle remettre en eau des bassins dont le dispositif d'adduction initial ne fonctionnait plus ? Cette seconde hypothèse, qui correspond mieux à la nature des bassins, semble la plus probable. Le dispositif d'adduction initial semble avoir disparu, mais les canalisations enterrées ne manquent pas dans le secteur. Il est par exemple possible que l'eau ait à l'origine été amenée non par le bas, comme dans la phase romaine, mais par le haut. Une saignée d'encastrement est visible dans le parement du podium, et rien ne permet de dire où allait l'eau qui devait y circuler sous pression. Cette saignée présente d'ailleurs aujourd'hui des traces de colmatage au mortier, ce qui indique que, dans son dernier état, le circuit avait été abandonné ou remplacé. Une autre canalisation enterrée sous le dallage a été mise au jour à l'est de la canalisation romaine, en avant du mur d'échiffre ; elle peut elle aussi correspondre à un premier dispositif d'adduction. Une dernière canalisation, mise au jour au fond du sondage 9 et décrite par F. Zayadine, passe sous le mur d'échiffre et part en diagonale vers le nord-ouest (**Figs. 6 & 13**). Elle peut elle aussi avoir appartenu à la première adduction qui, une fois hors d'usage et inatteignable car recouverte par le massif de l'escalier, ne pouvait être remplacée qu'en creusant tant bien que mal cette nouvelle saignée dans le dallage.

Se pose bien entendu la question de la fonction de ce bassin, dont on peine à comprendre l'usage, si près du sol. Une première étude comparative permet de reconnaître d'éventuels dispositifs similaires dans des temples nabatéens. Le premier, dans la cour du temple de Khirbet et-Tannur (**Fig. 21**), avait déjà été sollicité pour illustrer la fonction de caniveau²¹. Il serait sans doute utile de la réexaminer, pour déceler d'éventuelles traces d'adduction. Disposée de part et d'autre de la porte d'accès à la cour, elle s'interrompt au niveau du passage des fidèles, comme à Pétra. Et semble surdimensionnée et particulièrement soignée pour une utilisation en caniveau. Un second exemple, à Sia', en Syrie du Sud, ne fait pas de doute quant à la fonction des bassins (**Fig. 22**) : disposés cette fois non pas au niveau du sol mais sur un mur bahut, ils sont eux aussi disposés de part et d'autre de l'escalier menant à l'un des temples de ce vaste sanctuaire²². Il est clair ici qu'il s'agit d'une sorte de nymphée, qui devait être surmonté d'une exèdre d'où l'eau alimentait les bassins. Le profil de ces derniers, en demi-cylindre, est parfaitement similaire aux deux autres exemples, et trouve d'autres parallèles dans les bassins de puisage de nombreux nymphées (à Bosra par exemple, pour rester

21 Voir Glueck 1965, p. 126-127, pl. 91, 93, plan A et McKenzie *et al.* 2013, l'un et l'autre cités dans Augé *et al.* 2016.

22 Ces installations, mises au jour par les équipes de la Direction des Antiquités de Syrie en 2007 au nord-est et en contrebas du temple « sud III » ont fait l'objet d'une courte mission de relevés menées par l'Ifpo et la mission archéologique française en Syrie du sud, sous ma responsabilité.



Fig. 21 : La première cour du temple de Khirbet et-Tannour, depuis le nord-ouest. Le bassin-caniveau est à gauche, le long du mur, interrompu par la porte d'accès (photographie d'archive, J.A. Greene, J. Mckenzie, J. Howry & O. Gingerich, en ligne, https://cga-download.hmdc.harvard.edu/publish_web/Annual_Spring_Workshops/2010_Religion/6_Joseph_Greene.pdf).



Fig. 22 : Première cour du sanctuaire de Sia (Syrie du Sud), vue et coupe sur le bassin (Th. Fournet, MAFP/lfpo).

dans la région). Le rôle exact joué par ces bassins dans la pratique du culte reste flou. Si à Sia', on peut imaginer les fidèles pratiquer des ablutions debout face à ces bassins, avant de se diriger vers le temple, il semble en revanche plus délicat de les imaginer s'accroupir, à Pétra ou Kh. Tannur, pour puiser de l'eau au ras du sol. À moins d'y voir une sorte de pédiluve pour les fidèles, ou de bassin destiné aux animaux offerts ensuite en sacrifice.

Quoi qu'il en soit, la place de l'eau dans les sanctuaires nabatéens reste sans doute à réévaluer, en particulier dans l'enceinte du Qasr al-Bint, où des éléments d'adduction et/ou de drainages sophistiqués ont partout été mis au jour, aussi bien sur et sous le sol du téménos que dans l'élévation des autels. Le lien qui par ailleurs a récemment été établi entre les premiers bains collectifs du monde nabatéen et les sanctuaires, illustre de la même manière l'importance que l'eau et les ablutions pouvaient jouer dans les pratiques religieuses nabatéennes²³.

6. Questions de chronologie

L'étude des vestiges de l'escalier avait, dès 1965, permis à P. J. Parr d'établir une première chronologie du secteur, complétée ponctuellement par les observations de F. Zayadine. Les travaux de ces dernières années ont permis d'y ajouter quelques étapes, en particulier concernant l'escalier proprement dit. Les nettoyages de 2016 avaient ainsi mis en évidence une chronologie relative des marches et du dallage du palier : le dernier état monumental, avec ses marches en marbre massif, recouvrait un état plus ancien dont certains lambeaux apparaissaient ponctuellement²⁴. Cette chronologie a pu, en 2017, être un peu précisée, en particulier avec la mise au jour le long du mur d'échiffre ouest, dans une lacune, d'une séquence de 5 marches appartenant au premier état de l'escalier (**Fig. 9**, zone pochée en orange). Elles sont faites d'un béton de mortier gris et de moellons, et ne constituent que le niveau de pose des vraies marches qui, comme dans la phase suivante, devait être bâti en pierre massives. Ces marches, tel que leur niveau de pose permet de les restituer, semblent posséder une hauteur d'env. 13 cm, soit 2 cm de moins que dans la phase suivante. Le niveau de pose est situé, dans ce secteur, en moyenne 10 cm sous celui qui suivra, le niveau moyen des marches posées devait donc être, dans cette première phase de l'emmarchement, env. 12 cm plus bas que par la suite. Le nez des marches est également décalé, vers le nord, d'une dizaine de centimètres.

Ces observations sont à mettre en relation avec celles faites il y a un an sur le palier, où deux niveaux de dallage en marbre superposés avaient été mis au jour, qui confirmait cette chronologie²⁵. La fouille de l'automne 2017 a exposé des vestiges du dallage du deuxième état, en avant de la façade du temple, contre le mur d'échiffre. Ils permettent de calculer, pour le palier du deuxième état, une pente de près de 8%, bien plus importante que nous ne pouvions l'imaginer. Jusqu'ici, et en particulier dans la monographie de 2003, le palier avait été considéré horizontal. Il s'élève en fait de

23 Fournet & Paridaens, dans ce volume.

24 Renel 2016, p. 28-31, fig. 12 & 14.

25 Renel 2017, p. 29, fig. 12.

l'altitude 869,09 m (au niveau de la marche 19), jusqu'à à 869,39 m (au pied de la marche 20), soit, entre les deux volées de marche, une dénivellation de 30 cm sur 3.9 m. Le profil du mortier de pose conservé entre les lambeaux de dallage confirme cette pente prononcée (voir sur la coupe, **Fig. 10**).

La conséquence de cette inclinaison du palier du deuxième état est qu'au niveau de la jonction avec le podium, le parapet du mur d'échiffre n'est plus situé qu'à une vingtaine de centimètre au-dessus du dallage. Disposition peu satisfaisante, que l'on est tenté d'expliquer par la même chronologie : le mur d'échiffre existait avant que ne soit refait l'escalier, et a été dessiné pour fonctionner avec le premier état du dallage, situé plus bas. La découverte, sur le parement oriental du mur, de quelques fragments de placage, en partie couverts par le mortier de la seconde phase, semble le confirmer. L'observation des marches a également permis d'y déceler deux qualités différentes de marbre blanc, l'un de meilleure qualité que l'autre²⁶. On est bien entendu tenté d'y voir la marque de cette même chronologie : certaines des marches du « premier » escalier, en bon état, ont été réutilisées lorsque l'escalier a été refait. Cela impliquerait que l'escalier en marbre a remplacé un escalier déjà en marbre.

D'autres détails permettent de compléter ce constat : à plusieurs endroits les marches présentent des réparations, ou des « retouches », constituées de petites plaques de marbre de quelques centimètres d'épaisseur, ce qui confirme la probable réutilisation d'un stock de pierre existant. Un endroit en particulier, au niveau de la jonction entre le bassin-caniveau et la première marche, illustre cette sorte de « bricolage ». Le bassin est disposé en avant de la première marche, et mesure, en hauteur, une dizaine de centimètre. Sa margelle avant est, tout comme le fond cylindrique, très soignée, au parement parfaitement lisse. Sa margelle arrière en revanche présente un parement horizontal mal dressé, portant encore des traces de pic, ce qui indique qu'il était destiné à être masqué. Un secteur, mis au jour en 2017, possède encore des fragments de marbre appartenant à ce niveau posé sur la margelle sud. Il ne s'agit pas d'une véritable marche, mais de fragments de dalles, de remplois, certains en marbre gris, formant, en avant de la 2^e marche, une sorte de fausse marche, à un niveau intermédiaire entre la première marche et la seconde. Ce dispositif, peu soigné, s'accorde mal avec la qualité d'exécution du bassin, ou même des murs d'échiffre. On a finalement l'impression que le dernier état de l'escalier, en marbre blanc, n'est peut-être pas la rénovation « monumentale » d'un escalier plus ancien et moins soigné, mais plutôt au contraire la remise en état, un peu « bricolée », d'un premier escalier sans doute mieux construit.

À ce premier état appartiendraient les murs d'échiffre, le bassin-caniveau et les quelques fragments de marche retrouvés. Au second état appartiendraient les nouvelles marches, y compris une nouvelle jonction peu soignée avec le bassin-caniveau, mais aussi les piédestaux, dont on a vu plus haut qu'ils s'articulaient parfaitement avec les marches du second état. Il est possible que la remise en état du système d'adduction des bassins-caniveau (l'encastrement dans le dallage d'un tuyau en plomb) appartienne à cette « rénovation » de l'escalier, qui serait alors d'époque romaine.

26 Observation de C. Evers.

Nous pouvons, à ce stade, tenter de recaler les différentes étapes de développement de l'escalier, sur le découpage chronologique publié en 2016 pour l'ensemble du sanctuaire²⁷ :

Phase 1 : « aménagements en terrasses (4^e-3^e s. av. J.-C.) » : rien à priori ne peut être rattaché à cette phase ancienne dans le secteur de l'escalier. Les niveaux de sable et de graviers mis au jour au fond de la tranchée de P. J. Parr sont présentés comme le sol vierge, éventuellement arasé dans les phases suivantes. La surface du rocher est irrégulière ; il apparaît ponctuellement très haut, mais n'a la plupart du temps pas été atteint.

Phase 2 : « constructions obliques (fin du 3^e - milieu du 1^{er} s. av. J.-C.) » : les « early walls » signalés par P. J. Parr au fond de la tranchée nord-sud, sous le remblai de l'escalier, peuvent éventuellement appartenir à cette phase. Il semble plutôt, au regard de la description qu'en donne F. Zayadine, qu'ils se rattachent à une première phase du sanctuaire, plus ambitieuse que les vestiges domestiques associés ailleurs à cette phase 2.

Phase 3 : « construction d'une grande demeure nabatéenne et de premiers éléments religieux (milieu du 1^{er} s. av. J.-C.) » : à cette phase correspondraient donc éventuellement les vestiges maçonnés arasés ensuite lors de la construction de l'escalier. Ils peuvent être contemporains des vestiges découverts lors de la campagne 2016 dans le sondage profond mené dans le vestibule du temple, et datés à ce stade d'une période comprise entre la fin du 2^e s. et le début du 1^{er} siècle av. J.-C. Ces deux maçonneries, interprétées comme des massifs de fondation, utilisent l'un et l'autre un liant fait de limon jaune. F. Zayadine propose de voir dans les vestiges scellés par l'escalier les restes d'une plateforme portant un objet de culte, ce qui est difficilement vérifiable. Les blocs stuqués réemployés dans le massif de l'escalier de la phase suivante appartiennent à ce premier état du sanctuaire.

Phase 4 : « planification d'un grand sanctuaire (milieu du 1^{er} s. av. J.-C. - début du 2^e s. apr. J.-C.) et transformation de ses abords » :

Cette phase de monumentalisation du sanctuaire se décompose elle-même en sous-phases.

À la première (4a) appartient la construction du podium du temple, dont on a vu qu'il était antérieur à l'escalier monumental. P.J. Parr comme F. Zayadine y voient une chronologie relative, ce qui semble en effet probable : le projet a évolué en cours de réalisation, et la façade nord du podium, tout de suite masquée par l'escalier, n'a pour ainsi dire jamais été visible, ce que confirme l'absence d'usure, ou même de finitions. Se pose alors la question du projet initial abandonné. Le temple, bâti sur un haut podium, aurait donc probablement dû posséder un escalier plus étroit, construit uniquement dans l'axe du temple. A-t-il été construit, ou tout du moins amorcé ? Seule un démontage de l'escalier dans l'axe du bâtiment, peu envisageable, permettrait de le savoir. Ce premier état en revanche pose un autre problème : la façade nord du podium se situe légèrement en retrait par rapport aux antes et aux colonnes tétrastyles *in antis* du temple, et apparaît donc incompatible avec le temple tel qu'il a été réalisé. Il faut donc comprendre que ce premier projet,

27 « Chronologie générale du secteur : une première proposition », dans Augé *et al* 2016, p. 302-305.

largement inabouti, prévoyait un temple différent, au vestibule moins profond, et donc d'un plan barlong plutôt que carré. Ce changement de programme, plus radical qu'on ne le pensait, trouve peut-être un écho dans une des observations de F. Larché, qui signale que les assises de l'ante nord-est ne sont pas réellement chaînées avec le mur est du vestibule.

Quoi qu'il en soit, le projet évolue donc en cours de construction, assez rapidement, et vers plus de monumentalité encore. C'est finalement le temple que l'on connaît aujourd'hui qui est bâti, entre 10 av. J.-C. et 40 apr. J.-C., accessible par un escalier en marbre occupant toute la largeur de sa façade nord, limité par des murs d'échiffre inclinés, et muni, à sa base d'un bassin-caniveau. L'autel monumental existe sans doute déjà, puisque ce bassin est implanté de manière à masquer le léger désaxement entre le temple et l'autel. Le dallage situé entre le temple et l'autel monumental date lui aussi de cette phase. Un premier dispositif d'adduction en eau du bassin-caniveau devait exister, et l'on est tenté d'y associer la canalisation oblique mise au jour par F. Zayadine sous l'escalier, et qu'il rattache, sans que la coupe stratigraphique ne permette de le comprendre, aux niveaux les plus anciens du secteur. Le dessin qu'il en donne ne permet malheureusement pas d'en connaître l'altitude, ni la provenance. Son orientation cependant semble compatible avec cette hypothèse d'une alimentation des bassins par le sud.

En 2016 a été mise en évidence une restructuration du « bâtiment B », situé à l'est du temple. La porte monumentale de l'édifice est construite à la place d'une simple exèdre rectangulaire²⁸. Cette importante transformation, antérieure à l'abandon de l'édifice au lendemain de l'annexion de 106, met en évidence une importante phase nabatéenne de restructuration du sanctuaire dans le cours du 1^{er} s. de notre ère (4b), à laquelle doivent appartenir d'autres projets (premier état inachevé d'un édifice monumental englobé dans le bâtiment à abside ?), et peut-être la reconstruction de l'escalier du temple, avec l'ajout des piédestaux à la base des murs d'échiffre.

Phase 5 : la province romaine (de la conquête en 106 au milieu du 3^e s. apr. J.-C.) :

À cette phase appartient l'abandon du « bâtiment B » (5a) et les différents états du bâtiment à abside (5b, 5d). L'installation d'un nouveau réseau d'adduction du bassin-caniveau, que l'on peut rattacher à l'abandon du bâtiment B, appartient à cette phase « romaine ». Comme cela a été expliqué plus haut, il est également possible que la reconstruction de l'escalier en marbre et la construction des piédestaux, hypothétiquement associée à la phase précédente, appartiennent en fait à cette même phase romaine. En l'absence d'éléments de datation stratigraphique, nous en sommes réduits à cette datation relative.

Les phases suivantes (6, 7, 8 et 9) correspondent à l'abandon, à la ruine, aux épisodes de récupération des matériaux à l'époque byzantine, puis à la réoccupation des ruines à l'époque médiévale, phases pour lesquelles la présente étude n'apporte rien.

28 Fournet 2017.

7. Perspectives

La campagne 2017, complétée par une série de relevés et d'analyse architecturale au printemps 2018, démontre une fois de plus tout l'intérêt du réexamen de vestiges connus de longue date. Le dégagement du mur d'échiffre ouest, engagé initialement dans le cadre d'un projet de valorisation des vestiges, a lui aussi apporté de nombreuses informations, qui nous permettent d'actualiser les hypothèses de restitution du sanctuaire dans sa dernière phase monumentale (**Fig. 23**). Les nouveaux éléments, en particulier la nature originale des parapets inclinés de l'escalier et l'interprétation du bassin-caniveau à la base de l'escalier, ouvrent de nouvelles perspectives sur les pratiques religieuses nabatéennes et leurs influences.

La poursuite des dégagements, programmée en octobre 2018, devrait mettre au jour la partie orientale de l'escalier. Nous savons déjà, à la lumière des fouilles anciennes, que les vestiges y sont moins bien conservés qu'à l'est, ce qui nous donnera la possibilité de mieux comprendre les phases successives de construction de l'escalier. Ils permettront également, avec l'extension vers le sud des fouilles, de documenter et de mieux comprendre la seconde volée de l'escalier, qui se déploie entre les colonnes du vestibule. À ce stade, rien ne permet d'y déceler avec certitude une phase de reconstruction aussi radicale que sur le reste de l'escalier. L'articulation de l'escalier avec les piédestaux des colonnes, ainsi que la présence d'une balustrade ou d'un aménagement de l'entrecolonnement, attesté par les mortaises conservées sur les faces latérales des piédestaux, sera sans doute plus claire une fois dégagée la base des deux dernières colonnes du portique.

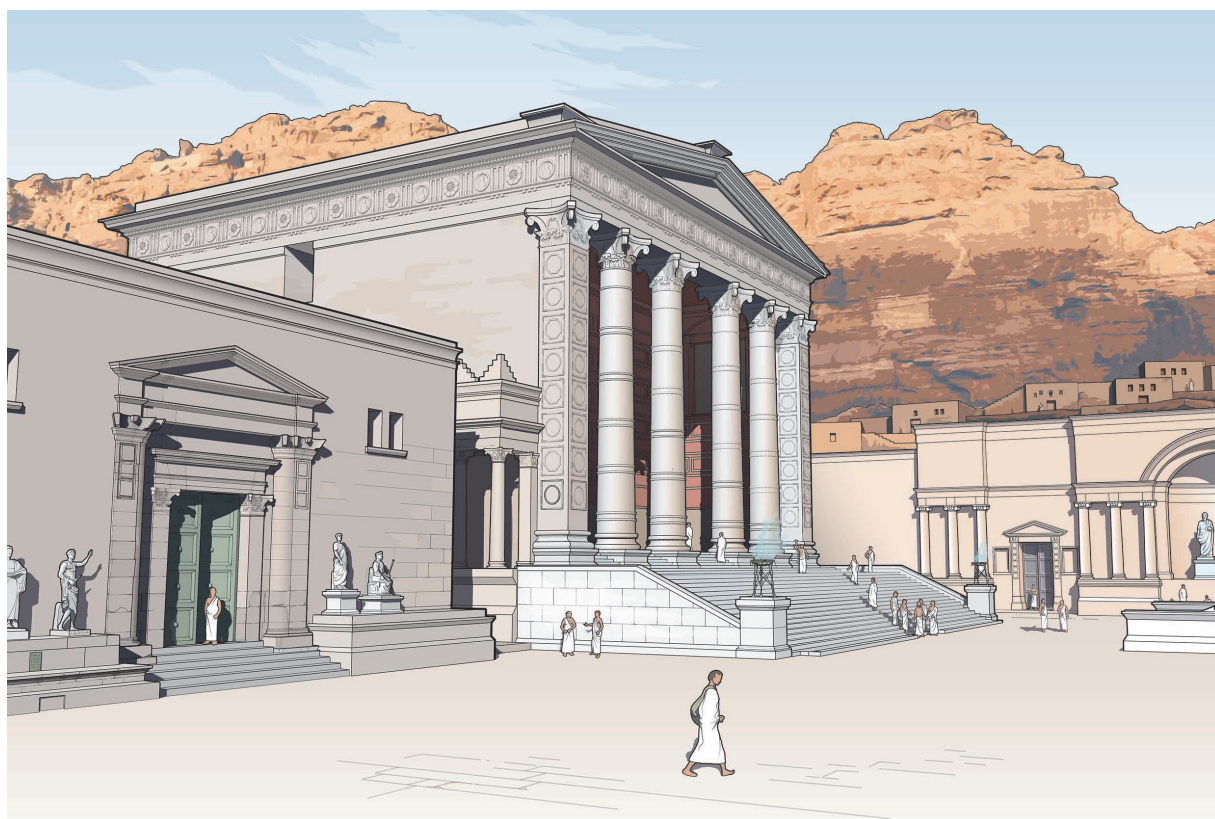


Fig. 23 : Proposition de restitution de l'angle sud-ouest du sanctuaire du Qasr al-Bint à l'époque romaine (Th. Fournet, MAFP/Ifpo, 2018).

Bibliographie

ALIQUOT 2009

J. Aliquot, *La Vie religieuse au Liban sous l'Empire romain*, Beyrouth, Ifpo. (<http://books.openedition.org/ifpo/1451>).

AUGÉ *et al.* 2016

Chr. Augé, L. Borel, J. Dentzer-Feydy, Chr. March, Fr. Renel & L. Tholbecq, « Le sanctuaire du Qasr al-Bint et ses abords. Un état des lieux des travaux de la Mission archéologique française à Pétra, Jordanie (1999-2013) », *Syria* 93, p. 255-310.

FOURNET 2017

Th. Fournet, « 2.2. Pétra – Qasr al-Bint. Une première étude architecturale du Bâtiment B », In L. Tholbecq (E.), *Mission archéologique française à Pétra. Rapport des campagnes archéologiques 2016-2017*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 43-61.

GLUECK 1965

N. Glueck, *The story of the Nabataeans. Deities and Dolphins*, New York, Farrar, Straus and Giroux.

McKENZIE *et al.* 2013

J. Sh. McKenzie, J. A. Greene, A. T. Reyes, C. S. Alexander, D. G. Barrett, B. Gilmour, J. F. Healey, M. O'Hea, N. Schibille, S. G. Schmid, W. Wetterstrom & S. W. Kansa, *The Nabataean Temple at Khirbet at Tannur, Jordan*, 2 vol., Boston, ASOR.

PARR 1968

P. J. Parr, « Découvertes récentes au sanctuaire du Qasr à Pétra. I. Compte rendu de dernières fouilles », *Syria* 45, fascicules 1-2, p. 1-24.

(http://www.persee.fr/doc/syria_0039-7946_1968_num_45_1_5980)

PERDRIZET 1941

P. Perdrizet, « Temples et maisons funéraires d'époque gréco-romaine », In S. Gabra *et al.* (Éd.), *Fouilles de l'Université Fouad el Awal à Hermoupolis ouest (Touna el-Gebel)*, Le Caire, Ifao, p. 51-105.

RENEL 2016

Fr. Renel, « Petra - Qasr al-Bint. Campagne d'octobre 2015 », In L. Tholbecq (Éd.), *Mission archéologique française à Pétra. Rapport des campagnes archéologiques 2015-2016*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 19-45.

RENEL 2017

Fr. Renel, « Petra - Qasr al-Bint. Campagne d'octobre 2016 », In L. Tholbecq (E.), *Mission archéologique française à Pétra. Rapport des campagnes archéologiques 2016-2017*, Bruxelles, Presses de l'ULB, p. 19-41.

WRIGHT 1961

G. R. H. Wright, « Structure of the Qasr Bint Far'un: A Preliminary Review. », *Palestine Exploration Quarterly* 93.1, p. 8-37.

ZAYADINE *et al.* 2003

F. Zayadine, Fr. Larché, J. Dentzer-Feydy, *Le Qasr al-Bint de Pétra. L'architecture, le décor, la chronologie et les dieux*, Paris, ERC.